

GOUVERNEMENT

**Le Président Tebboune met fin aux fonctions du ministre des Finances Abderrahmane Raouya**

P. 24

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

**Le Président Tebboune nomme Mustapha Hidaoui comme président**

P. 24

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

**M. Chanegriha supervise à Bordj Badji Mokhtar le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles**

P. 3

HAUSSE DES TEMPÉRATURES

## Le ministère de la Santé rappelle les précautions à observer



Le ministère de la Santé a rappelé, mardi dans un communiqué, un nombre de précautions à observer et de conseils préventifs en vue de sensibiliser la population sur les risques liés à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. "En raison du pic de température, le ministère de la Santé rappelle qu'en temps de forte chaleur, il est impératif de se protéger", précisant que "la population la plus vulnérable est constituée d'enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques".

P. 10

PROJET DE LA LOI RELATIVE À L'INVESTISSEMENT

**Les principales dispositions introduites**

P. 6

CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-QATARI

**Agir pour renforcer le partenariat dans les secteurs stratégiques**

P. 6

DON DE SANG

**Appel à élargir le cercle des donneurs réguliers**

P. 10

SANTÉ

SOMMEIL DE L'ENFANT

**L'importance des bonnes habitudes**

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (34<sup>e</sup> et dernière journée / mise à jour)

**ESS-USMA pour boucler la saison 2021-2022**

P. 21



APRÈS UNE PANNE INFORMATIQUE

**L'espace aérien suisse "est rouvert" après une fermeture de plusieurs heures**

P. 17

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

**Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine**

P. 24

## TIARET

## Trois individus mis en détention pour implication dans un homicide à Rahouia



Le procureur de la République près le tribunal de Tiaret a ordonné la mise en détention provisoire de trois individus et le placement de trois autres sous contrôle judiciaire, dans une affaire d'homicide volontaire sur un jeune de 26 ans, a-t-on appris mardi de la direction de la sûreté de wilaya.

Les faits de cette affaire remontent à la semaine dernière lorsque les services de la sûreté de daïra de Rahouia ont reçu un appel téléphonique signalant une personne couverte de sang dans une banlieue de la ville.

Lors du transfert du corps à la morgue, une personne a été arrêtée, qui aurait été témoin d'une querelle entre un groupe de personnes ayant entraîné la mort de la victime, a été arrêté à proximité de la scène du crime.

Les investigations menées par les policiers ont conduit à l'arrestation des six mis en cause âgés entre 26 à 61 ans et permis la découverte de l'arme du crime (une arme blanche), a-t-on indiqué dans un communiqué.

## ALGER

## Vol au niveau d'un transformateur électrique à Sidi Moussa



Un transformateur électrique sis à la commune de Sidi Moussa (localité de Raïs) a fait l'objet vendredi à 05h00 d'actes de vol et de sabotage, a indiqué mardi un communiqué de la Direction de distribution d'électricité et de gaz (DD) de Gué de Constantine.

C'est la sixième fois depuis décembre 2020 où ce transformateur fait l'objet de vol, d'après la même source, qui fait état de quelque 200 kg de cuivre dérobés cette fois, a précisé la même source.

Les agents de la circonscription de distribution d'électricité de Gué de Constantine sont intervenus immédiatement pour rétablir l'alimentation des clients en électricité, selon la même source, relevant qu'un PV de constat a été établi par les services de la Gendarmerie nationale de Raïs.

Ces actes criminels qui connaissent une tendance haussière inquiétante sont commis par des bandes spécialisées dans le vol de câbles électriques et de tuyaux de gaz, a fait remarquer la DD de Gué de Constantine.

Appelant les citoyens à signaler toute tentative d'agression ciblant les réseaux d'énergie, la DD de Gué de Constantine a mis en garde contre ces actes susceptibles de causer des accidents mortels.

## BACCALAURÉAT 2022

## Tlemcen: une candidate libre et un de ses proches condamnés à 18 mois de prison pour fraude



Le tribunal correctionnel de Tlemcen a condamné lundi une candidate libre et un de ses proches à une peine de 18 mois de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 dinars dans une affaire "d'atteinte à l'intégrité d'un examen" (fraude au baccalauréat), a-t-on appris mardi dans un communiqué de la Cour de justice de Tlemcen.

Le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS, indique qu'une enquête préliminaire a été ouverte, par le service de wilaya de la Police judiciaire de Tlemcen sur instruction du Parquet du tribunal de Tlemcen, sur une affaire de fraude à l'examen du baccalauréat session juin 2022, par l'utilisation d'un outil électronique entre une candidate libre et une personne de l'extérieur du centre d'examen, tous deux ayant un lien de parenté.

Poursuivis conformément aux dispositions des articles 253 et 253 bis du Code pénal et suite à une audience en citation directe, la justice a tranché dans cette affaire, en prononçant une peine de 18 mois de prison ferme et une amende de 200.000 dinars à l'encontre des deux mis cause.

## ADRAR

## un individu condamné à deux ans de prison ferme pour diffusion de réponses du Baccalauréat

Le tribunal d'Adrar a condamné mardi à deux ans de prison ferme assortis d'une amende de 200.000 DA, le dénommé (S.F) pour diffusion de réponses du Baccalauréat, a-t-on appris de la même juridiction. Des comptes électroniques sur les réseaux sociaux ont été interceptés et localisés après la publication des réponses des épreuves du Bac Session juin 2022, notamment des matières d'Anglais de la filière Lettres et philosophie et des Mathématiques de la filière Sciences expérimentales.

Les mis en cause sont les dénommés (S.F) et (M.A.F). Dans la même affaire, le dénommé (M.A.F) a été poursuivi pour le même délit. Après sa comparution immédiate, l'audience a été reportée à la demande de l'accusé pour préparer sa défense.

Il a été placé en détention provisoire.

## SOUK AHRAS

## Le responsable de l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine relevé de ses fonctions

Le responsable de l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Souk Ahras a été relevé de ses fonctions sur décision du wali, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. La même source a précisé à l'APS que le wali de Souk Ahras, Lounès Bouzegza, a pris cette décision suite à "des manquements commis par le chargé de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine en matière de gestion du foncier urbain".

A ce sujet, le wali a ordonné "le gel total des transactions relatives à la vente du foncier en milieu urbain géré par cette agence", selon la même source. Pour leur part, les services concernés ont ouvert une enquête administrative pour déterminer les circonstances des manquements commis par le chargé de gestion de cette agence, a indiqué la même source.

## CHLEF

## Repêchage du corps sans vie d'un noyé porté disparu depuis quatre jours



Le corps sans vie d'un jeune noyé porté disparu depuis vendredi dernier dans la zone non surveillée de la plage "Dati", relevant de la commune de Sidi Abderrahmane, dans la wilaya de Chlef, a été repêché mardi par l'équipe des plongeurs de la protection civile, a indiqué la direction locale de corps constitué.

Selon un communiqué rendu public par la protection civile, la victime âgée de 16 ans était portée disparue depuis quatre jours, suite à la noyade de sept (7) jeunes au niveau de la plage Dati de Sidi Abderrahmane, Nord-ouest de Chlef.

Son corps sans vie a été retrouvé, mardi, aux environs de 10h30 de la matinée, après quatre jours d'intenses recherches, a-t-on précisé.

Vendredi dernier, les services de la protection civile ont enregistré, vers 13h30, la noyade de sept jeunes, âgés entre 13 et 18 ans, à la plage Dati.

Deux parmi eux sont morts noyés, tandis que quatre ont été sauvés d'une mort certaine, alors que le 7ème a été porté disparu en mer.

## BEJAIA

## Repêchage du corps d'un homme noyé à Tazaboudjt

Le corps sans vie d'un septuagénaire a été repêché mardi du rivage de la plage de Tazaboudjt, à 8 km à l'ouest de Bejaïa, indique la direction de wilaya de la protection civile. "La victime a été retrouvée avec ses vêtements de ville et ne semblait pas avoir plongé dans l'eau", a-t-on précisé. La gendarmerie nationale a ouvert une enquête pour élucider les circonstances de cette noyade, a-t-on indiqué. Cette mort porte à sept le nombre des victimes ayant péri en mer depuis le 10 juin dernier.

Les six autres ont disparu et ont été portées noyées, vendredi dernier, sur les plages de Tichy, Aokas et Melbou, dont trois dépouilles ont été repêchées par les éléments de la protection civile alors que deux corps ont été rejetés par la mer.

La dernière victime (parmi les six) fait toujours l'objet de recherches, a-t-on précisé.

## BATNA

## Saisie de 10 fusils de chasse sans permis

Les éléments de la sûreté de wilaya de Batna ont saisi dix (10) fusils de chasse à double canon sans permis et arrêté quatre individus, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération, menée par la brigade de lutte contre le trafic de drogue en collaboration avec le secteur militaire de Batna, a permis de déjouer une transaction relative à la vente des armes à feu, a précisé la même source.

Dans le cadre de cette opération, il a été procédé à l'arrestation de quatre (4) individus âgés entre 26 et 41 ans, des repris de justice, lesquels étaient à bord de trois véhicules dans la commune Boumia en leur possession les armes à feu saisies, a-t-on souligné.

Après clôture de l'enquête, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on ajouté.



## AMAZIGHITÉ

## "L'Algérie nouvelle consacre l'Amazighité en tant que composante authentique et constante de l'identité Algérienne et de l'unité nationale" (Goudjil)

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé, mardi, lors d'une audience accordée au secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, que "l'Algérie nouvelle consacre l'Amazighité en tant que composante authentique et constante de l'identité algérienne et de l'unité nationale", indique un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la communication et de la complémentarité institutionnelles à la pérennité de laquelle veille le Conseil de la Nation, "a permis de passer en revue l'importance du rôle assigné au Haut-Commissariat à l'Amazighité... conformément aux dispositions de la Constitution du 1er novembre 2020, qui vise l'édification d'un Etat pour tous, en valorisant toutes ses composantes culturelles qui sont perpétuelles et ne disparaissent pas au gré de disparition des générations... qui a été initiée par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, en mettant l'accent sur le renforcement des composantes de l'identité nationale dans ses trois dimensions (Islam, Arabité et Amazighité) et en considérant la composante amazighe comme étant une constante constitutionnelle intangible", souligne la même source. M. Goudjil a également réitéré "l'importance pri-

mordiale conférée aux composantes de l'identité nationale depuis la glorieuse Révolution de novembre, qui incarnait l'unité nationale dans sa plus belle expression, évoquant la sagesse et le génie des militants nationalistes fidèles qui n'ont pas donné au colonialisme français l'occasion d'exploiter et d'outiller la diversité culturelle séculaire de l'Algérie, en semant la discorde et la fitna entre les Algériens", lit-on dans le communiqué.

Il a en outre appelé tout un chacun à "s'inspirer des valeurs d'unité, de cohésion et d'harmonie qui font partie de la dimension culturelle de notre grande histoire et des principes et idéaux de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, et de veiller à l'inclusion de cette dimension culturelle dans le cursus et le système éducatifs à établir au profit des générations futures dans le cadre notamment, de la sage orientation de l'Etat tendant à la



consolidation des valeurs civilisationnelles de notre pays dans l'Algérie nouvelle dont le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, œuvre à en consolider les fondements, dans une parfaite fusion de ces constantes dans un cadre commun en l'occurrence l'appartenance à la patrie, et ce en concrétisation de ses 54 engagements électoraux, principalement

le douzième (12) engagement visant l'affirmation et le renforcement des composantes de l'identité nationale", affirme la même source.

Pour sa part, le secrétaire général du HCA a fait un exposé sur le parcours du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) 28 ans depuis sa création et qui, veille à travers ses activités "à promouvoir la langue amazighe et à mettre en

valeur son rôle dans l'histoire et de la civilisation de l'Algérie, appelant dans le même contexte, au renforcement et à la promotion de sa position afin de mettre en valeur sa dimension nationale et civilisationnelle, et c'est ce à quoi œuvre le Haut-Commissariat à travers une élite constituée des meilleures compétences académiques et scientifiques représentant toutes les régions du pays", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, l'audience a constitué une occasion pour lancer un appel à la mobilisation de tous les Algériens et les Algériennes dans l'optique de regrouper et d'unifier les rangs, un objectif qui requiert la persévérance sur la voie de la consolidation de la décision politique nationale et son confortement par une indépendance économique effective, de manière à ce que tout un chacun contribue au développement et à la prospérité du pays", conclut la même source.

## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

## M. Chanegriha supervise à Bordj Badji Mokhtar le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé mardi à Bordj Badji Mokhtar, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles, "Taouendert 2022", au deuxième jour de sa visite en 6e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Au deuxième jour de sa visite en 6e Région militaire, Monsieur le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a supervisé, au polygone de tir et de manœuvres du Secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles, "Taouendert 2022", exécuté par des unités dudit Secteur, appuyées par des unités de différentes forces et armes", annonce le MDN.

Au début de sa visite, "le Général de Corps d'Armée a suivi un exposé présenté par le Commandant de la 6e Région militaire, portant sur l'idée générale et les étapes de l'exercice, qui vise à optimiser les capacités de combat et d'interopérabilité entre les différents états-majors et à entraîner les commandements et les états-majors à la préparation, la planification et la conduite des opérations face aux éventuelles menaces", souligne la même source.

Ensuite, "au polygone de tir et de manœuvres du Secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, Monsieur le Général de Corps d'Armée a suivi, en compagnie du Général-Major Mohamed Ajroud, Commandant de la 6e Région militaire et du Général-Major Belkacem Hasnat, Chef du département Emploi et Préparation de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le déroulement de l'ensemble des actions de combat, exécutées par les unités engagées", ajoute le communiqué.

"Caractérisées par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, ces actions de combat reflètent les grandes capacités des équipages et des commandements, à tous les niveaux, notamment en matière d'exploitation appropriée du terrain et la coordination entre les unités participantes. Tout comme elles confirment les compétences des cadres en termes de montage et de conduite

des différentes actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les équipages, des divers systèmes d'armes et équipements en dotation, ce qui a contribué à des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes", explique le communiqué.

Le MDN souligne, à ce titre, que "l'exercice a vu également le parachutage de détachements de para-commandos sous la protection de l'artillerie et des avions de combat, dont la mission était de détruire les forces d'un ennemi non-conventionnel, qui ont tenté de s'infiltrer à l'intérieur du territoire national".

En outre, "il a été procédé à une opération de largage d'éléments des troupes spéciales dans la profondeur des défenses ennemies", ajoute-t-on. Selon la même source, "à l'issue de l'exercice, Monsieur le Général de Corps d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant pris part à cet exercice tactique, afin de procéder à une évaluation objective et réelle des

étapes de cet exercice, qui a été couronné d'un franc succès sur tous les niveaux de planification, de préparation et d'exécution". "Monsieur le Général de Corps d'Armée a tenu à présenter ses félicitations aux cadres et personnels des unités engagées dans cet exercice, pour les grands efforts qu'ils ont fournis tout au long de l'année de préparation au combat 2021-2022, tout en mettant l'accent sur l'impératif de réunir toutes les conditions nécessaires au profit des unités et formations déployées à travers le territoire de la 6e Région militaire, de manière à leur permettre d'accomplir les missions assignées, notamment en termes de préparation et de développement des capacités combattives et opérationnelles", affirme-t-on.

Enfin, Monsieur le Général de Corps d'Armée "a inspecté les unités du soutien logistique qui ont contribué à la réussite de cet exercice, et ce avant de passer en revue les unités du Secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar, et celles engagées dans l'exercice", conclut le communiqué.

## JUSTICE

## Tabi participe à la 7e session du Comité technique spécialisé de la justice et des affaires juridiques de l'Union africaine

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, participera mercredi par visioconférence aux travaux de la 7e session du Comité technique spécialisé de la Justice et des Affaires juridiques de l'Union africaine (UA) prévue à Addis-Abeba, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Le ministre de la Justice participera aux travaux de la 7e session du Comité technique spécialisé de la Justice et des affaires juridiques de l'Union africaine, "par visioconférence à partir du Caire (Egypte) où il se trouve pour prendre part à la réunion du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice", a précisé le communiqué. Lors de cette session, les ministres africains de la Justice discuteront de plusieurs questions, notamment "les projets d'instruments africains relatifs aux règles régissant le mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) et le statut du Centre africain d'excellence des marchés africains inclusifs", a souligné la même source.

## FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

## Nécessaire élaboration d'une carte pédagogique de formation adaptée aux spécificités de chaque région

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a mis l'accent, mardi à Sidi Belabbès, sur la nécessaire élaboration d'une carte pédagogique adaptée à la nature de la région et aux besoins des jeunes désirant intégrer le monde de l'emploi. La position géographique de la wilaya lui a permis d'être un pôle industriel et agricole, ce qui exige l'élaboration d'une carte pédagogique adaptée à la nature de la région, à travers l'intensification des formations dans le domaine de l'agriculture, a déclaré le ministre dans une conférence de presse animée dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya.

A cette occasion, M. Merabi a appelé les cadres du secteur de cette wilaya à accorder davantage d'importance au modèle d'apprentissage, étant l'un des plus importants modes qui permettent aux diplômés du secteur d'intégrer le marché de l'emploi, d'autant que le secteur de la formation

constitue un maillon essentiel du décollage économique. Cela nécessite d'adopter une stratégie médiatique efficace pour faire la promotion du secteur de la formation, en coopérant avec les médias, en organisant des portes ouvertes et des expositions des produits du secteur et en établissant une coordination avec la société civile, notamment après la signature d'accords de partenariat avec les représentants de la société civile, selon le ministre.

"Pour assurer les conditions et moyens pédagogiques appropriés à la formation des stagiaires, des professionnels et des étudiants, il faudrait transférer les équipements inexploités vers d'autres établissements de formation pour permettre aux stagiaires d'en tirer profit, l'Etat ayant mobilisé de grands moyens pour le secteur de la formation", a-t-il dit. M. Merabi a appelé les établissements de formation à intensifier les projets et les investissements en dehors du budget et à recourir au jumelage entre

les établissements de formation et d'enseignement professionnels à travers les wilayas à partir de septembre "en vue d'insuffler une dynamique au sein du secteur et permettre aux stagiaires de bénéficier de l'expertise et des échanges". Il a annoncé l'organisation d'une exposition nationale du tapis algérien dans la ville de Tizi Ouzou avec la participation de toutes les wilayas. Le ministre a entamé sa visite d'inspection par la commune de Ras El Ma où un exposé a été donné sur le secteur au Centre de formation professionnelle Abdelkrim Abdelkrim. Après s'être rendu à la zone industrielle dans la commune de Sidi Belabbès pour visiter les apprentis du secteur auprès d'une entreprise de formation privée et une académie, le ministre a clôturé sa visite en assistant aux travaux d'un atelier régional des corps d'inspection des wilayas de l'ouest du pays, en complément de la série des ateliers organisés auparavant à Ghardaïa, Alger et Constantine.

## ALGÉRIE - JORDANIE Plaidoyer pour la facilitation des échanges commerciaux et industriels entre l'Algérie et la Jordanie (rencontre)

Des hommes d'affaires algériens et jordaniens ont plaidé, mardi à Blida, en faveur de l'intensification des efforts de facilitation des échanges commerciaux et industriels entre les deux pays, dans le cadre d'un partenariat "gagnant-gagnant".

Les hommes d'affaires algériens et jordaniens se sont accordés, lors d'une rencontre sur la "coopération bilatérale", sur la nécessité d'intensification des efforts conjoints pour faciliter les échanges commerciaux et industriels entre les deux pays, dans le cadre d'un partenariat "gagnant-gagnant", notamment au vu de la crise économique, vécue à l'échelle mondiale, suite à la pandémie du Coronavirus et ses répercussions sur la hausse des prix des denrées alimentaires, requérant l'intensification de la coopération dans divers domaines commerciaux et économiques.

Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre Jordanien de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement, Youcef Chemali et de l'ambassadeur de Jordanie en Algérie, Chaker Attallah Al-Amouche, accompagnés du président de la chambre d'industrie de Jordanie, Fathi Al-Djaghbir.

Le ministre jordanien de l'Industrie du commerce et de l'approvisionnement a indiqué, dans son intervention à l'occasion, que sa présence et en Algérie présence en Algérie est une preuve qu'il "aime" travailler avec ce pays, exprimant la disponibilité de son pays, d'aller vers une politique de complémentarité économique et commerciale, au regard de la hausse des prix du pétrole, des matières premières et des denrées alimentaires à travers le monde.

Il s'est, également, félicité des opportunités d'investissement disponibles en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, qui fait la réputation de Blida, susceptible, selon lui de "contribuer au relèvement du volume des échanges commerciaux entre les deux pays".

"Le contexte économique mondiale ne laisse pas de place à un pays isolé", a estimé, pour sa part, le président de la Chambre locale de commerce et d'industrie "Mitidja", Riad Amour.

Ce responsable a souligné la nécessité de consolider les relations et de trouver des mécanismes pour accélérer le rythme des investissements entre les deux pays, un sujet abordé par cette rencontre bilatérale.

Cette rencontre a, également, pour objectif d'accompagner les entreprises et les investisseurs des deux pays pour relancer les investissements et intensifier les échanges commerciaux.

Sachant que le commerce international entre pays arabes est "très faible", selon M. Amour.

Les deux parties ont convenu de travailler ensemble en vue de renforcer la présence de l'Algérie en Asie et de la Jordanie en Afrique, et pour l'échange d'expertises et l'intensification des visites de jeunes jordaniens et algériens actifs dans le domaine des startups.

A noter que cette rencontre, organisée par la Direction régionale du commerce, a coïncidé avec l'ouverture de la 53ème Foire Internationale d'Alger au Palais des expositions des Pins maritimes d'Alger.

## ALGÉRIE - FRANCE

### M. Benziane reçoit l'ambassadeur de France à Alger

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadeur de France à Alger, François Gouyette, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre a permis aux deux parties d'examiner les relations bilatérales dans le cadre de la nouvelle stratégie adoptée par le Gouvernement algérien et qui exige une révision des programmes de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et leur adaptation aux priorités du Gouvernement, concernant notamment la sécurité alimentaire, la santé du citoyen

et l'orientation vers les sciences exactes et les technologies de pointe, principalement après la création du pôle scientifique et technologique d'excellence de l'intelligence artificielle, des mathématiques et de la nano technologie", ajoute le communiqué.

Ils ont également évoqué la nécessité d'inscrire la dynamique des enseignants et chercheurs dans le cadre du nouveau contexte lié aux

défis du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour l'amélioration de la formation et l'ouverture sur l'environnement socio-économique et international, outre l'exploitation des expertises en matière de recherche, de formation et de débouchés, et ce après le recours du secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique à la création d'incubateurs et à la diffusion de la

culture entrepreneuriale en milieu étudiant pour la formation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs capables de créer la richesse.

Les deux parties ont convenu lors de cette rencontre, "d'accélérer la mise en place d'un groupe de travail commun composé d'experts pour examiner des dossiers de coopération entre les deux pays et définir les priorités et objectifs", conclut le document.

## PROJET DE LOI RELATIF À L'INVESTISSEMENT Zeghdar souligne l'importance de ce texte dans la relance de l'économie

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a affirmé, mardi à Alger, que le nouveau projet de loi relatif à l'investissement insufflerait une forte impulsion à la dynamique et à l'attractivité économiques et diversifierait davantage les investissements nationaux et étrangers dans le but de réaliser le développement économique durable.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la présentation du projet de loi relatif à l'investissement devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a expliqué que "la nouvelle loi sur l'investissement insufflerait une forte impulsion à la relance de l'économie, en ce sens qu'il privilégie les investissements sur la base de la qualité, du site, de la diversification et de la création d'emplois", précisant que le texte réglementaire est censé "répondre aux aspirations des investisseurs, locaux ou étrangers, compte tenu des avantages et des incitations qu'il apporte".

Durant la séance présidée par le président de la Commission, Smaïl Kouadria, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Zeghdar a affirmé que le projet de loi "repose principalement sur la liberté d'investissement, l'initiative, la simplification des procédures et la réduction du pouvoir discrétionnaire de l'administration dans le traitement des dossiers d'investissement, notamment ceux comptant sur l'autofinancement, outre le renforcement des attributions du Guichet unique en vue de traiter les dossiers d'investissement dans les délais impartis".

Selon le ministre, les propositions soumises au Premier ministre par les différents représentants des organisations patronales, ainsi que les propositions du Conseil national économique, social et

environnemental (CNESE), et les résultats de la Conférence nationale de la relance industrielle ont été prises en considération.

Ce projet de loi vise à développer les secteurs d'activités prioritaires à haute valeur ajoutée, assurer un développement régional durable et équilibré, valoriser les ressources humaines, créer des emplois durables et soutenir et améliorer la compétitivité de l'économie nationale et sa capacité à exporter, a-t-il souligné.

Le projet de loi s'articule autour de trois éléments essentiels, à savoir les éléments relatifs à l'investisseur visant à renforcer la confiance dans le système juridique de l'investissement et la stabilité du cadre législatif de l'investissement à travers la définition du cadre des garanties et obligations, les éléments relatifs au cadre institutionnel chargé de l'investissement à travers l'adaptation des organismes chargés de l'investissement aux objectifs attendus de cette loi et les éléments qui protègent les intérêts de l'Etat, telle la révision de l'orientation des incitations et des avantages à travers une nouvelle structuration des systèmes d'incitation à l'investissement, a détaillé le ministre.

La loi prévoit plusieurs mesures et garanties destinées à l'investisseur pour renforcer la confiance dans le cadre législatif de l'investissement et l'attractivité et augmenter la compétitivité de l'Algérie comme destination d'investissement.

La consécration des garanties destinées aux investisseurs dans le domaine de l'investissement se traduit par la liberté de choisir les programmes d'investissement dans le respect de la législation et de la réglementation relatives à l'exercice des activités économiques, et la possibilité d'accorder au projet d'investissement un foncier relevant des domaines de l'Etat.

Il s'agit également de garantir le droit de l'investisseur à recourir à la haute

commission nationale des recours spécialisée en matière d'investissement, d'exonérer les procédures du commerce extérieur et de la domiciliation bancaire pour les apports étrangers en nature sous forme de nouvelles marchandises et d'assurer le transfert du capital investi et des revenus qui en découlent par les investisseurs étrangers. L'investisseur s'engage, quant à lui, à veiller au respect de la législation et des normes en vigueur notamment en ce qui concerne l'environnement, la salubrité publique et à fournir les informations nécessaires requises par l'administration pour suivre et évaluer l'exécution des dispositions de cette loi.

Concernant les éléments destinés au cadre institutionnel chargé de l'investissement, il s'agit principalement de déterminer les prérogatives du Conseil national d'investissement en tant qu'organisme de proposition de la stratégie de l'Etat dans le domaine de l'investissement, en veillant à sa cohérence et à l'évaluation de son exécution, d'autant que le Conseil se charge d'élaborer un rapport d'évaluation annuel transmis au président de la République.

Les mesures relatives à ce cadre institutionnel, prévoient également la reconfiguration de l'ANDI, avec une nouvelle dénomination, en lui accordant un caractère algérien au niveau international pour devenir "l'Agence algérienne de promotion de l'investissement", placée sous l'autorité du Premier ministre, et le rôle d'un véritable promoteur et accompagnateur des investisseurs pour bénéficier du foncier dédié à l'investissement.

Le projet de loi relatif à l'investissement prévoit, en outre, la création d'un guichet unique, à compétence nationale, en tant qu'interlocuteur unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, et d'une plateforme numérique de l'investisseur.

Selon les explications du ministre, ledit texte comprend des mesures s'inscrivant dans le cadre de la protection des intérêts de l'Etat en orientant les incitations et avantages, à travers une nouvelle restructuration des régimes d'incitation, dans le but d'orienter l'investissement et de le soutenir dans certains secteurs ou zones auxquels l'Etat accorde un intérêt particulier.

De son côté, le président de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, Ismaïl Kouadria a estimé que "la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'investissement permettra d'insuffler une forte impulsion à l'économie nationale, d'absorber le chômage et de garantir le bien-être des citoyens".

Il a en outre souligné que ce texte intervient en application des directives du Président de la République d'améliorer le climat d'affaires et d'encourager les investissements à travers la simplification des procédures liées à l'acte d'investir.

## ALGÉRIE - PALESTINE

### Enseignement supérieur: Benziane passe en revue avec l'ambassadeur palestinien l'état de la coopération et les échanges bilatéraux

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a reçu, mardi, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayed Mohamed Abu Aita avec lequel il a passé en revue l'état de la coopération et les échanges entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a indiqué un communiqué du ministère.

Avant que les deux parties n'évoquent l'état de la coopération et les échanges bilatéraux qui se sont hissés au "niveau des relations historiques fraternelles entre les deux peuples", l'ambassadeur palestinien a remercié l'Algérie, peuple et gouvernement, pour son "appui constant et inconditionnel

et son soutien au peuple palestinien dans sa lutte pour sa cause juste". M. Abu Aita a salué "la contribution des établissements algériens d'enseignement supérieur à la formation de générations de ressources humaines palestiniennes qualifiées dans tous les domaines et spécialités, qui contribuent aujourd'hui à l'édification de l'Etat de Palestine". Dans ce cadre, l'ambassadeur a rappelé l'accord conclu entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui remonte aux premières années de l'indépendance de l'Algérie".

La partie algérienne a exprimé sa "pleine disposition" à le renouveler, en tenant compte "des changements survenus à tra-

vers le monde" pour "le réactualiser et l'adapter aux priorités de l'action gouvernementale en Algérie et tirer profit ainsi du haut niveau atteint par les établissements nationaux d'enseignement supérieur en matière de formation, de recherche et d'équipements".

Le département ministériel est disposé à "signer l'accord avec la partie palestinienne et demeurera au service de nos frères en matière de formation et de recherche", selon la même source.

"La partie palestinienne souhaite que le nombre des bourses de formation accordées aux étudiants palestiniens soit revu à la hausse, dès la prochaine rentrée universitaire", conclut le communiqué.



## SIDI BEL-ABBÈS Nécessité d'activer le dispositif d'inspection du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a insisté mardi à Sidi Bel-Abbès sur la nécessité d'activer le dispositif d'inspection du secteur pour accompagner le staff administratif et pédagogique en termes d'évaluation, d'orientation et de suivi "afin d'impulser l'opération de formation".

Présidant la clôture des travaux d'un work-shop régional du corps d'inspection des wilayas dans l'Ouest du pays, le ministre a mis l'accent sur "la nécessité de conférer de la transparence au dispositif d'inspection lors des actions de contrôle, veiller à garantir la crédibilité dans l'élaboration des rapports d'inspection et adopter un mode d'orientation et de vulgarisation outre le contrôle des missions à réaliser".

D'autre part, Yacine Merabi, a rappelé l'importance des journées d'étude consacrées à l'évaluation de l'organisme de certification des compétences acquises par l'expérience qui ont pris fin hier lundi à Sidi Bel-Abbès, à l'issue des sessions précédentes dans les instituts de formation et d'enseignement professionnels de Ouargla, Médéa, Sétif et Annaba, notant que "ces journées d'étude sont d'une grande importance car traitant du projet de texte réglementaire qui définit les conditions et modalités d'organisation et de couronnement de la formation professionnelle continue".

Au sujet du cadre méthodologique d'élaboration des programmes de formation et de vulgarisation de l'approche par compétences, le ministre a indiqué qu'un



comité ministériel a été mis en place et sera chargé d'élaborer des guides et de mettre en place des mécanismes à même de faire avancer l'opération pédagogique, en unifiant les programmes de formation et de placement des professeurs dans tous les domaines et l'évaluation des formations.

M. Merabi a annoncé qu'un plan de formation sera élaboré pour former les enseignants du réseau de génie pédagogique qui se chargeront, à leur tour, de la formation des enseignants, notamment sur la méthodologie d'élaboration des programmes de formation suivant l'approche par compétences et le mode de son exploitation, l'application du système d'évaluation qui accompagne le programme. En outre, le ministre a appelé

les équipes administratives et pédagogiques à travers le pays à activer l'exercice de leurs rôles pivots dans le domaine de génie pédagogique et de la formation et dans le domaine de l'évaluation, en coordination avec l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels.

Il a également appelé à une participation active dans l'élaboration du fichier national de la formation et de l'enseignement professionnel et à la conception de programmes d'élaboration de programmes adaptés aux différents modes, une nomenclature de spécialités, des équipements techniques et pédagogiques, des publications techniques et professionnelles et leur adaptation aux besoins des secteurs concernés. M. Merabi a aussi mis en

exergue l'importance de l'amélioration quantitative et qualitative de la conception, de l'élaboration et de l'édition des publications techniques et professionnelles, ainsi que des supports éducatifs et pédagogiques destinés aux enseignants, stagiaires et étudiants des établissements de formation et d'enseignement professionnels, dont celles destinées aux personnes aux besoins spécifiques. Evoquant les préparatifs, en cours, pour rentrée professionnelle de septembre prochain, qui verra la programmation de nouvelles spécialités, le ministre a insisté sur une exploitation optimale et rationnelle des capacités disponibles en adaptant les offres de formation aux spécificités de chaque région et les fournir à toutes les couches de la société, en particulier ceux habitant les zones d'ombre. Yacine Merabi a entamé sa visite d'inspection à la wilaya depuis la commune de Ras El-Ma, où il a suivi un exposé sur le secteur au centre de formation professionnelle CFPA Abdelali Abdelkrim.

Il s'est enquis, à la zone industrielle de la commune de Sidi Bel-Abbès, de la prise en charge des stagiaires du secteur dans une entreprise privée et une académie de formation.

## RELIZANE Perturbations et coupure dans l'alimentation en eau potable au chef-lieu de wilaya (ADE)

La commune de Relizane enregistre, depuis hier lundi, des perturbations et une coupure d'alimentation en eau potable suite à une panne dans le conduit d'approvisionnement, a-t-on appris mardi de la communication de l'unité de Relizane de "Algérienne des eaux". La même source a indiqué, à l'APS, que cette perturbation et cette coupure dans l'alimentation de l'eau potable sont dues aux travaux de réparation des fuites dans la canalisation de transfert de l'eau de mer dessalée du couloir "Mostaganem-Arzew-Oran" (MAO), d'un diamètre de 1.200 millimètres.

Ainsi, l'approvisionnement connaît un rationnement, soit une réduction des plages horaires en matière d'alimentation, selon l'unité de l'ADE qui a fait savoir que la commune de Relizane est actuellement alimentée en eau potable à partir du barrage "Sidi M'hamed Benaouda".

L'unité de "Algérienne des eaux" a souligné que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra de façon normale après l'achèvement des travaux de maintenance de la conduite d'approvisionnement.

## KHENCHELA Le nouveau siège de la Cour de justice réceptionné au dernier trimestre 2022

Le projet de réalisation du nouveau siège de la Cour de justice de la wilaya de Khenchela devrait être réceptionné "au cours du dernier trimestre 2022", ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Selon les services de la wilaya, le wali de Khenchela, Youcef Mahiout a insisté sur la nécessité de livrer "avant la fin de l'année en cours" le projet du nouveau siège de la Cour dont le taux d'avancement des travaux atteint actuellement 85 %, et ce, lors de son inspection de deux projets relevant du secteur de la Justice en compagnie du procureur général, Lenouar Benmhidi, et de la présidente de la Cour de Justice, Saïfi Inaâmallah.

La même source a indiqué que les gros travaux du projet qui occupe une aire de 20.000 m2 sont "totalement achevés", tandis que les taux d'avancement des travaux d'électricité, de climatisation, de menuiserie générale et de raccordement aux divers réseaux varient, mais devraient être terminés au cours du quatrième trimestre 2022. Aussi, le projet de réalisation d'un établissement pénitentiaire pour 300 détenus dans la commune de N'sigha devrait être réceptionné "avant la fin de l'année en cours", selon les explications données par les représentants de la direction locale des Equipements publics, qui ont relevé que les travaux de six chantiers ont été achevés. Les travaux d'aménagement extérieurs portant sur la construction d'une clôture, le raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement et de routes et la réalisation d'un parking se poursuivent toujours, est-il noté.

S'adressant aux responsables des entreprises de réalisation du projet du nouveau siège de la Cour de justice et celui de l'établissement pénitentiaire, le wali de Khenchela a insisté sur "le nécessaire respect des délais de réalisation", et les a exhortés à œuvrer à réduire ces délais tout en respectant les normes de qualité en vue de mettre en service ces deux structures "avant la fin 2022 au plus tard", selon les services de la wilaya.

## BEJAIA Cinq hectares de blé sur pieds brûlés à Amizour

Plus de cinq hectares de blé sur pieds ont brûlé, lundi après midi, dans une ferme pilote de la circonscription d'Amizour, à 25 km au sud de Bejaïa, a-t-on appris mardi de la protection civile.

"Quasiment toute la récolte est partie en fumée", a précisé la même source dont les éléments, associés à ceux de la conservation des forêts et de l'APC sont intervenus avec de gros moyens pour sauver ce qui pouvait être encore et éviter que les flammes ne se propagent davantage dans cette région, pourvoyeuse de la plupart des biens agricoles de la wilaya, notamment les céréales, les fruits et les maraichers. Les causes de l'incendie n'ont pas été précisées, mais d'aucuns en attribuent la survenue à la forte canicule qui sévit dans la région depuis deux jours.

APS

## ORAN Livraison du projet du téléphérique fin août prochain (ministre)

Le ministre des Transports, Moundji Abdellah a insisté, mardi à Oran, sur l'impératif de rattraper le retard dans le projet du téléphérique d'Oran pour qu'il soit réceptionné fin août prochain.

M. Moundji a instruit, lors de sa visite d'inspection de ce projet sur les hauteurs du mont Murdjadjo, de fournir davantage d'efforts, de renforcer les équipes techniques, d'augmenter le nombre de travailleurs et de travailler en H/24, afin de combler le retard accusé et réduire les délais de réception prévu initialement en octobre prochain. Il a également mis l'accent sur la révision du plan de réalisation et l'élaboration de rapports hebdomadaires de suivi de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation du téléphérique d'Oran dont le taux d'avancement a dépassé les 75%, selon les explications

fournies. A noter que le ministère de tutelle a levé tous les obstacles administratifs et financiers devant l'entreprise étrangère chargée du projet.

Il est prévu en mois de juin courant le lancement de la phase des essais techniques sur ce projet, qui ne sera pas mis en service lors des Jeux méditerranéens prévus du 25 juin au 6 juillet dans la capitale de l'Ouest algérien.

Durant cette période, une instance contrôlera tous les appareils (câbles, télécabines et autres) pour s'assurer de leur conformité aux normes de sécurité et délivrera un certificat de conformité pour la mise en exploitation du téléphérique. Pour rappel, les travaux ont porté principalement sur la réhabilitation et la modernisation des trois stations implantées au quartier En-nasr (ex Derb), les hauteurs du mont Murdjadjo,

son extension, et la reconstruction de la station de Si Salah (ex Sanawbar).

Le coût global de ce projet confié à une société suisse- autrichienne est estimé à plus de 1,47 milliard DA.

Ce moyen moderne de transport qui s'étend sur 1.900 mètres totalise 36 cabines de 8 sièges pour le transport de 1.200 passagers à l'heure, selon la même direction.

La réhabilitation et la modernisation du téléphérique d'Oran permettra de fluidifier la circulation automobile à Oran, de donner une touche esthétique à la ville et d'assurer le déplacement de visiteurs et touristes du centre-ville jusqu'au sommet du mont Murdjadjo dans de meilleures conditions, pour profiter de beaux sites et paysages, en plus de la réduction de l'encombrement sur la route qui mène à ce site.

## GUELMA Un point de collecte d'une capacité de 20.000 qx

La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya de Guelma a mobilisé un point de collecte et de stockage du colza avec une capacité de 20.000 quintaux, au titre de la saison agricole en cours, a-t-on appris mardi auprès de cette structure.

"La Coopérative des céréales et légumes secs a mobilisé un point de collecte et de stockage situé au niveau de la commune de Belkhir (2 km à l'Est de Guelma), doté de toutes les conditions adéquates pour accueillir la récolte de colza de la campagne agricole 2021-2022", a précisé la même source.

Depuis le lancement de la campagne de récolte du colza il y a quelques jours, la CCLS a reçu près de 3.000 quintaux, a révélé la même source, soulignant que les quantités devraient augmenter dans les prochains jours.

Un deuxième point de collecte qui se trouve dans la commune de Tamlouka (sud de la wilaya) a été aménagé pour recevoir la production du colza de cette région, a ajouté la même source, notant que les agriculteurs des zones éloignées peuvent y stocker leur récolte. La CCLS prévoit "prochainement" la livraison des quantités de colza collectées à un transformateur, a-t-elle indiqué, faisant savoir que la remise de la récolte reste liée à la signature d'un accord entre les agriculteurs engagés dans cette filière et le transformateur.

Une superficie qui s'élève à 1.100 ha a été allouée au cours de la campagne agricole 2021-2022 à la culture du colza à travers tout le territoire de la wilaya de Guelma, soit le double de celle mobilisée la saison dernière, suite au succès de la première expérience, a-t-on conclu.

CONSEIL D'AFFAIRES  
ALGÉRO-QATARI

## Agir pour renforcer le partenariat dans les secteurs stratégiques

Les opérateurs économiques algériens et qatari, réunis mardi à Alger, lors de la 2e session du conseil d'affaires algéro-qatari, ont souligné l'importance d'agir pour renforcer le partenariat dans les secteurs stratégiques et augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Mettant en avant les changements opérés en Algérie sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en matière de renouveau économique et d'amélioration de gouvernance financière, favorable à l'investissement, le président du Conseil des hommes d'affaires algéro-qatar, Kamel Moula, a indiqué qu'il appartient aux entreprises des deux pays "d'agir pour renforcer le partenariat dans les secteurs stratégiques et augmenter le volume des échanges commerciaux". A ce titre, il a mis en exergue le projet de la loi relative à l'investissement assurant que celui-ci pose "un cadre adapté et stable pour développer une économie productrice de richesses", soulignant que "les défis de la sécurité alimentaire, sanitaire et énergétique doivent être relevés".

M. Moula a, dans ce sens, indiqué que "le développement de l'agriculture pour répondre aux enjeux de la modernisation, le confortement de l'industrie pharmaceutique, et la consolidation de l'industrie touristique sont autant de créneaux d'investissement qui permettent aux deux pays d'approfondir leurs coopérations". Pour sa part, le président du Conseil d'administration de la ligue des hommes d'affaires qataris, Cheikh Faycal Ben Kassem Al Thani, a affirmé la volonté de son pays pour œuvrer à concrétiser des partenariats bilatéraux, assurant que "toutes les conditions sont réunies pour renforcer la coopération bilatérale". Dans cette optique, Cheikh Faycal Ben Kassem Al Thani a indiqué ambitionner de concrétiser des partenariats avec des opérateurs économiques algériens particulièrement dans le secteur de l'agriculture, soulignant l'impératif de travailler en commun "pour assurer une sécurité alimentaire et se mettre à l'abri des répercussions des conjonctures internationales". Aussi, a-t-il ajouté, "les deux parties recensent des compétences dans divers domaines qu'il faut exploiter au service de la consolidation des relations bilatérales dans les domaines économique, commercial et celui de l'investissement".

Lors du point de presse tenu, à l'issue de cette réunion, l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdelaziz Ali Al Naama, a valorisé les rencontres qu'il eut avec les ministres algériens du Commerce et de la promotion de l'investissement et celui de l'Agriculture et du développement rural. Il a ajouté que les opérateurs économiques algériens et qatari ont "un rôle important" à jouer pour assurer la sécurité alimentaire des deux pays. L'ambassadeur du Qatar en Algérie a, en outre, affirmé que les relations entre les deux pays ont franchi "un pas solide" vers un avenir meilleur en concrétisation de la vision des dirigeants des deux pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et l'émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani. Le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Tayeb Chehab, a pour sa part, exprimé la volonté de mettre en place "un partenariat durable" et "des investissements à valeur ajoutée pour les deux parties". Au cours des débats, des opérateurs algériens ont exprimé leur souhait de conclure des partenariats dans les domaines de l'agriculture, l'agroalimentaire et l'énergie renouvelable notamment. A signaler que plus de 60 opérateurs économiques algériens et des représentants de 8 Holdings qataris ont pris part à cette réunion.

PROJET DE LA LOI RELATIVE À L'INVESTISSEMENT  
Les principales dispositions introduites

Le Projet de la loi relative à l'investissement, présenté mardi par le ministre de l'Industrie Ahmed Zeghdar, devant les membres de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit de nombreuses nouvelles dispositions relatives, principalement, à la refonte du cadre institutionnel, à des facilitations et à la simplification des procédures d'investissement et à des régimes d'incitation, qui consacrent les principes de liberté d'investir, de transparence et d'égalité de traitement des investissements. Voici les principales dispositions introduites:

## \* Refonte du cadre institutionnel:

- Institution d'une Haute commission nationale des recours liés à l'investissement, auprès de la présidence de la République, chargée de statuer sur les recours introduits par les investisseurs.

- Recentrage du rôle du Conseil national de l'investissement (CNI) à la seule mission de proposer la stratégie de l'Etat en matière d'investissement, de veiller à sa cohérence globale et d'évaluer sa mise en œuvre.

- Reconfiguration de l'Agence nationale de développement d'investissement (ANDI), avec une nouvelle dénomination "Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement", en lui accordant le rôle d'un véritable promoteur et accompagnateur des investisseurs en Algérie ainsi qu'à l'étranger.

- Transfert du portefeuille des projets relevant précédemment de la compétence du Conseil National de l'Investissement, à l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement.

- Création d'un guichet unique à compétence nationale en tant qu'interlocuteur unique dédié aux grands projets et aux investissements étrangers, permettant une meilleure prise en charge de ces projets d'investissement.

## \* Facilitations et la simplification des procédures :

- Mise en place de la "plateforme numérique de l'investisseur" pour

permettre l'accomplissement en ligne de toutes les formalités liées à l'investissement et de disposer des informations sur les opportunités d'investissements, l'offre foncière, les incitations et avantages, ainsi que les procédures y afférentes.

- Renforcement des attributions des guichets uniques en habilitant les représentants des organismes et des administrations, au sein de ces guichets, à prononcer toute décision et à délivrer tout document permettant la concrétisation du projet d'investissement.



- La délivrance, séance tenante, de l'attestation d'enregistrement du projet d'investissement, accompagnée de la liste des biens et services susceptibles de bénéficier des avantages.

- Possibilité d'octroi du foncier destiné aux projets d'investissement, dont l'offre doit faire l'objet d'une diffusion à travers la plateforme numérique de l'investisseur.

- Facilitation de l'obtention au niveau des guichets uniques du permis de construire, dont la date de délivrance constituera, le point de départ du décompte du délai de réalisation de l'investissement, dans le cas où celui-ci est exigé.

- Extension de la garantie de transfert des montants investis et des revenus qui en découlent aux investisseurs non résidents (cette règle vise essentiellement à "encourager la communauté nationale établie à l'étranger à investir en Algérie).

## \* Régimes d'incitation

1- Régime d'incitation des secteurs prioritaires (régime des secteurs) Sont éligibles au "régime des secteurs" les investissements réalisés dans les domaines des mines et carrières,

l'agriculture, l'aquaculture et pêche, l'industrie, l'industrie agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique et pétrochimie, les services et tourisme, les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que celui de l'économie de la connaissance et des TIC.

Au titre de la phase réalisation, ces investissements peuvent bénéficier, outre les incitations fiscales, parafiscales et douanières prévues

dans le cadre du droit commun, d'exonération des droits de douane pour les biens importés et de franchise de la TVA pour les biens et services importés ou acquis localement et directement liés à leur réalisation.

Ils bénéficient, aussi, d'exonération du droit de mutation à titre onéreux et de la taxe de publicité foncière, pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné, ainsi que d'exonération des droits d'enregistrement exigibles pour les actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital.

Ils profitent, également, d'exonération des droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière, ainsi que de la rémunération domaniale portant sur les concessions des biens immobiliers bâtis et non bâtis destinés à la réalisation de projets d'investissement ou encore d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de dix (10) ans à compter de la date d'acquisition.

Au titre de la phase d'exploitation, il s'agira d'exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), en plus de l'exonération de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pour une durée, allant de trois (03) à cinq (05) ans à compter de la date d'entrée en exploitation.

## 2- Régime des zones

Les investissements éligibles au "régime des zones" sont ceux réalisés dans des localités des Hauts Plateaux,

du Sud et du Grand Sud, dans des localités dont le développement nécessite un accompagnement particulier de l'Etat ou encore des localités disposant de potentialités en ressources naturelles à valoriser.

Les investissements du "régime des zones" peuvent également bénéficier, au titre de la phase exploitation, d'exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée allant de cinq (05) ans à dix (10) ans à compter de la date d'entrée en exploitation du projet.

## 3- Investissements structurants

Les investissements éligibles au régime "des investissements structurants", sont les investissements à haut potentiel de création de richesse et d'emploi, susceptibles d'augmenter l'attractivité du territoire et de créer un effet d'entraînement sur l'activité économique pour un développement durable.

Au titre de la phase d'exploitation, ils bénéficient également de l'exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée allant de cinq (05) ans à dix (10) ans à compter de la date d'entrée en exploitation du projet.

Ces investissements peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement de l'Etat par la prise en charge, partielle ou totale, des travaux d'aménagement et d'infrastructures nécessaires à leur concrétisation, sur la base d'une convention établie entre l'investisseur et l'Agence agissant au nom de l'Etat et conclue après son approbation par le gouvernement.

## START-UP

## Lancement de nouveaux centres pour la conception des prototypes d'innovation

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid a fait état, mardi à Alger, du lancement d'une nouvelle prestation au profit des start-up, consistant en la création de centres dotés de tous les équipements nécessaires à la conception des prototypes d'innovation.

S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au niveau du stand d'"Algeria Venture", en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), M. Oualid a précisé que ses services avaient lancé cette initiative au niveau national, relevant que "les centres de modélage permettront aux porteurs de projets innovants de bénéficier de mécanismes pour concevoir des prototypes d'innovation, et partant de concrétiser leurs idées sur le terrain, notamment dans le domaine des électroniques et des technologies de pointe".

Il a relevé, par ailleurs, l'aménagement, pour la première fois dans l'histoire de la FIA, d'un pavillon pour les start-up, ce qui traduit, selon lui, "la dynamique que connaît l'écosystème des start-up, de l'économie de la connaissance et de l'innovation". Il a en outre mis en avant la "forte" présence des experts de l'intérieur du pays et de l'étranger, ainsi que des cadres de grandes entreprises en vue de connaître ces start-up et de s'enquérir de leurs produits et prestations, formant le vœu de voir "ces start-up trouver des opportunités de commercialisation de leurs produits et prestations aux niveaux national et international".

Concernant le renforcement des relations entre les start-up et les grandes entreprises, M. Oualid a affirmé que son département ministériel œuvrait à concrétiser cette démarche à travers "l'innovation ouverte", un principe permettant aux grandes entreprises de recourir

aux start-up dans le cadre de la recherche et du développement, comme c'est le cas dans les pays développés.

Le ministre délégué a rappelé que Algeria Venture était "un trait d'union entre les start-up et les grandes entreprises, faisant état du recours de plusieurs entreprises publiques et privées, à l'instar des assurances et des banques, aux entreprises émergentes pour leur proposer des solutions dans le domaine informatique".

"Des incitations fiscales seront annoncées les jours à venir afin d'encourager les grandes entreprises à investir dans la recherche et le développement", a-t-il déclaré. Outre les facilitations administratives, la tutelle avait mis en place des incitations pour l'export, dont un partenariat avec la banque centrale, à travers lequel une réglementation relative à l'exportation des services a été mise en place. Les start-up peuvent à la faveur de cette régle-

mentation rapatrier les fonds entièrement en devise.

M. Oualid a fait observer que "beaucoup d'Algériens offrent actuellement ces services de manière officieuse", invitant ces opérateurs à adhérer à l'effort du ministre délégué visant à développer l'économie nationale, en ce sens que "l'exportation des services numériques est à même d'augmenter les recettes des exportations nationales".

De son côté, le DG d'Algeria Venture, Sid Ali Zerrouki a relevé l'importance des nouveaux centres dans la concrétisation des premiers prototypes d'innovation.

Il a fait savoir que les nouveaux centres sont dotés de mécanismes et d'outils modernes offerts par l'Etat pour les start-up, tels que les imprimantes 3D, les machines électroniques et les laboratoires.



## ENERGIE

## Allemagne : la Russie réduit les livraisons de gaz quotidiennes via Nord Stream

Le géant russe Gazprom a annoncé mardi baisser de plus de 40% sa capacité quotidienne de livraison de gaz vers l'Allemagne via le gazoduc Nord Stream, des équipements nécessaires n'ayant pas été livrés par le groupe allemand Siemens.

"Les livraisons de gaz via le gazoduc Nord Stream ne peuvent être assurées que jusqu'à un volume de 100 millions de m<sup>3</sup> de gaz par jour au lieu des 167 millions de m<sup>3</sup> par jour prévus", a indiqué le groupe dans un communiqué. En raison, entre autres, de l'absence de compresseurs Siemens, "seules trois unités de compression de gaz peuvent actuellement être utilisées" à la station de compression de "Portovaiña", près de la ville de Vyborg dans la région de Léningrad (nord-ouest de la Russie), où se fait le



remplissage de Nord Stream. Gazprom a interrompu ses livraisons de gaz à plusieurs clients européens ayant re-

fusé de payer en roubles. En réplique aux sanctions imposées par l'Union européenne à la suite de conflit

entre la Russie et l'Ukraine, le président russe Vladimir Poutine a réclamé que les acheteurs de gaz russe de pays "inamicaux" payent en roubles de puis des comptes en Russie sous peine d'être privés d'approvisionnement. Or, un certain nombre de clients européens ont refusé.

Le gazoduc Nord Stream 1 livre du gaz russe à l'Allemagne via la mer Baltique. Il avait été mis en service en 2012. L'ex-chancelier allemand Gerhard Schröder en avait été l'un des principaux architectes.

## Washington prolonge l'exemption aux sanctions pour les transactions liées à l'énergie russe

Les Etats-Unis vont continuer à autoriser les transactions liées aux achats d'énergie russe jusqu'en décembre, et non jusqu'à fin juin seulement, afin de laisser le temps aux Européens de réduire leurs importations, sur lesquelles ils ont décidé un embargo progressif.

Le département américain au Trésor "a renouvelé son autorisation pour les transactions liées à l'énergie afin d'alléger nos réglementations sur le ca-

lendrier de mise en oeuvre de l'interdiction du pétrole brut imposée par l'Union européenne", a indiqué une porte-parole de ce ministère. Cette exemption aux sanctions prises contre la Russie devait initialement expirer le 24 juin, mais a été prolongée jusqu'au 5 décembre 2022.

Cette prolongation "permettra une transition ordonnée pour aider notre large coalition de partenaires à réduire leur dépendance à l'égard de l'énergie

russe alors que nous nous efforçons de restreindre les sources de revenus du Kremlin", a ajouté la porte-parole.

Les importations de pétrole russe aux Etats-Unis, cependant, restent interdites. L'Union européenne a décidé fin mai, dans le cadre de une nouvelle sanction à l'encontre de Moscou, d'un embargo progressif - avec des exceptions - sur ses importations de pétrole, qui touchera les deux tiers des achats européens.

## ETATS-UNIS

## Nouvelle hausse des taux directeurs en vue à la Fed

La perspective agite les marchés depuis le début de la semaine: la banque centrale américaine, la puissante Fed, pourrait annoncer mercredi la plus forte hausse de ses taux directeurs depuis 1994, afin de lutter contre l'inflation qui ne faiblit pas.

Il y a encore quelques jours, une hausse d'un demi-point de pourcentage sem-

blait acquise. Mais les chiffres de l'inflation en mai, publiés vendredi, ont fait l'effet d'une douche froide: la hausse des prix n'a pas ralenti, comme cela avait été le cas en avril. Elle a même atteint un nouveau record en 40 ans, à 8,6% sur un an.

Les marchés et certains économistes en ont rapidement conclu que les taux

pourraient, eux aussi, grimper plus que prévu, non plus d'un demi-point de pourcentage (ou 50 points de base), mais de trois quarts de point (75 points de base).

Si le comité monétaire de la Fed (FOMC) devait prendre une telle décision, il s'agirait de la hausse des taux directeurs la plus forte depuis plus de 27 ans. La décision

sera annoncée mercredi à 14H00 (18H00 GMT), à l'issue de la réunion. Le président de l'institution, Jerome Powell, tiendra une conférence de presse à 14H30 (18H30 GMT). Les taux directeurs, qui se situent actuellement dans une fourchette de 0,75 à 1,00%, seront ainsi relevés pour la troisième fois d'affilée.

## BOURSE

## Les Bourses chinoises ouvrent dans le vert

Les Bourses chinoises étaient en hausse mercredi à l'ouverture, regagnant un semblant de stabilité avant une décision plus tard dans la journée de la Banque centrale américaine

(Fed), qui pourrait annoncer un resserrement monétaire supplémentaire. Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,21% à 21.111,32 points. De son côté,

l'indice composite de la Bourse de Shanghai prenait 0,20% à 3.289,10 points, tandis que la place de Shenzhen était en hausse de 0,23% à 2.093,89 points.

## La Bourse de Tokyo recule avant la Fed

La Bourse de Tokyo évoluait en baisse mercredi matin avant une décision attendue plus tard dans la journée de la Banque centrale américaine (Fed), qui pourrait annoncer un resserrement monétaire supplémentaire face à l'inflation galopante aux Etats-Unis. L'indice vedette Nikkei cédait 0,61% à 26.466,79 points vers 00H50 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 0,6% à 1.867,15 points. Les prix du pétrole étaient en léger recul: vers 00H30 GMT le prix du baril de

WTI américain lâchait 0,08% à 118,84 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,18% à 120,95 dollars. Sur le marché des devises, le yen remontait un peu face au dollar, un dollar s'échangeant pour 135,09 yens vers 00H45 GMT, contre 135,47 yens mardi à 21H00 GMT. Le yen s'appréciait aussi par rapport à l'euro, qui se négociait pour 140,88 yens contre 141,11 yens la veille. Et l'euro montait à 1,0432 dollar contre 1,0416 dollar mardi à 21H00 GMT.

## VOLKSWAGEN ACCUSÉ D'ESCLAVAGE AU BRÉSIL

## Les procureurs "confiants" pour une indemnisation

Les procureurs brésiliens chargés d'enquêter sur des accusations de pratiques esclavagistes de Volkswagen dans un ranch en Amazonie dans les années 1970 et 1980 se sont montrés "confiants" mardi dans la possibilité d'une "indemnisation adéquate" à l'issue d'une première audience devant un tribunal prudhomal de Brasilia. Le constructeur automobile allemand "a réclamé un délai pour se prononcer au sujet des éléments de preuve pré-

sentés et nous avons décidé qu'il pourra se manifester par écrit en septembre et qu'une nouvelle audience aurait lieu à ce moment-là", a expliqué Rafael Garcia, procureur en charge du dossier. L'audience à huis clos, qui a duré un peu plus de deux heures mardi après-midi, était une première étape "pour évaluer s'il est possible de trouver un accord" financier afin d'éviter des poursuites judiciaires, selon le procureur. "Nous sommes confiants, nous pensons

qu'à la fin de la procédure nous obtiendrons la réparation adéquate pour les graves violations des droits humains qui ont eu lieu dans le ranch", a-t-il ajouté. "Nous avons présenté toutes les preuves obtenues lors des investigations, en montrant la gravité des faits relatés par les travailleurs, et documentés, qui montrent que les ouvriers étaient dans une situation analogue à de l'esclavage", a insisté M. Garcia.

APS

## OMC

## L'Inde tire à vue sur le projet d'accord sur la pêche à l'OMC

Le ministre du Commerce indien a jugé mardi "inacceptable" le projet d'accord sur les subventions favorisant la surpêche qui est négocié cette semaine par les ministres des 164 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce, hostile à toute mesure contraignante avant 25 ans. "La période de transition de 25 ans demandée par l'Inde n'est pas conçue comme une dérogation permanente, elle est indispensable pour nous et pour d'autres pays qui comme nous pêchent dans des eaux proches des côtes", a déclaré Piyush Goyal, pendant les discussions. "Si la période de transition de 25 ans n'est pas acceptée, il nous sera impossible de finaliser les négociations", a-t-il dit. Il a souligné que les subventions accordées par l'Inde à ses pêcheurs étaient "parmi les plus faibles" au monde, et affirmé que le projet d'accord sur la table reflétait avant tout "la préoccupation d'un petit nombre de pêcheurs" qui surexploite les ressources halieutiques. "C'est totalement inacceptable! Et c'est la raison pour laquelle l'Inde s'oppose au texte actuel".

## MARCHÉS DES CHANGES

## Le dollar toujours plus haut, catapulté par les attentes d'un resserrement monétaire brutal

Le dollar américain a poursuivi son envolée mardi face à la plupart des grandes devises, rendu irrésistible par la perspective d'un relèvement brutal du taux directeur de la banque centrale américaine (Fed) mercredi, qui a aussi violemment propulsé vers le haut les taux obligataires américains. Le Dollar Index, qui compare le dollar à un panier de devises, a atteint son plus haut niveau depuis plus de 19 ans (décembre 2002), et enregistré des sommets de plusieurs années face à la livre sterling, au dollar de Hong Kong ou à la couronne norvégienne. Quant au yen, il a reculé à son plus bas depuis 24 ans face au "greenback", à 135,45 yens pour un dollar. La devise britannique a particulièrement souffert face au billet vert, au plus bas depuis mars 2020, après la publication de deux mauvais indicateurs, le repli du produit intérieur brut (PIB) en avril et la légère augmentation du taux de chômage pour les trois mois terminés fin avril.

	Cours de mardi 19H25 GMT	Cours de lundi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0405	1,0409
EUR/JPY	140,85	139,93
EUR/CHF	1,0441	1,0384
EUR/GBP	0,8699	0,8579
USD/JPY	135,33	134,42
USD/CHF	1,0026	0,9976
GBP/USD	1,1975	1,2134

## BRÉSIL

## Coup d'envoi de la privatisation d'Eletrobras à la Bourse de Sao Paulo

Le président brésilien Jair Bolsonaro a lancé officiellement mardi la privatisation de la compagnie d'énergie Eletrobras, la deuxième opération de capitalisation la plus importante au monde cette année, avec un coup de cloche symbolique à la Bourse de Sao Paulo. Il s'agit de réduire la participation de l'Etat dans la plus grande entreprise d'électricité d'Amérique latine. Le Brésil n'avait jamais connu une capitalisation d'une telle ampleur depuis la vente d'actions de la compagnie pétrolière publique Petrobras en 2010. L'objectif est de réduire la participation de l'Etat de 72% à 45%. La vente et l'émission de nouvelles actions au prix unitaire de 42 réals (environ 8 euros) doit rapporter environ 30 milliards de réals (5,6 milliards d'euros). Mardi, les titres d'Eletrobras étaient en hausse de 3,5% peu avant la clôture, après une baisse de 2,2% lundi. "La plus grande entreprise de production d'énergie propre au monde est enfin libre", a déclaré le ministre de l'Economie, Paulo Guedes, durant la cérémonie symbolique lors de laquelle le président Bolsonaro n'a pas pris la parole.

## JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION Plusieurs activités sur la problématique de la désertification (DGF)



Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural organise, à travers la Direction générale des forêts (DGF), en tant que point focal de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en Algérie, plusieurs activités sur la problématique de la désertification et la dégradation des terres, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification le 17 juin courant, a indiqué mardi un communiqué de la DGF.

Ces activités, qui seront organisées en collaboration avec les différentes structures socio-éducatives et autres partenaires locaux, à l'échelle nationale, consisteront en des expositions, journées d'étude et conférences, des tables rondes et des concours de dessins sur la problématique de la désertification, de la dégradation des terres, des sécheresses et le déplacement des populations à la recherche de meilleures conditions, précise la même source.

Il sera question, également, d'aborder la stratégie nationale à mener en vue d'assurer la neutralité de dégradation des terres, laquelle "ne peut être atteinte sans impliquer tous les acteurs concernés, notamment les investisseurs et la société civile", explique la DGF.

L'Algérie, à l'instar des autres pays du monde, célébrera le 17 juin courant la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse sous le slogan "Tous ensemble pour vaincre la sécheresse", affirme le communiqué.

Il souligne qu'entre 1900 et 2019, les sécheresses ont touché 2,7 milliards de personnes dans le monde et causé la mort de plus de 11,7 millions de personnes, ajoutant qu'actuellement les prévisions estiment que "d'ici 2050, les sécheresses pourraient affecter plus des trois quarts de la population mondiale".

Face à cette situation préoccupante, la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CNULCD) a décidé d'apporter sa contribution par le lancement d'une initiative "sécheresse" qui vise "à renforcer la résilience des communautés et des écosystèmes face à la sécheresse" grâce à la conception de plans d'action, rappelle le document.

Ces plans d'action doivent être "complets" afin d'être mis en œuvre pour faire face à la sécheresse avant qu'elle ne se déclare, indique le communiqué.

La mise en place de ces plans "sécheresse" répond aussi à la mise en œuvre de la cible 6 des objectifs de développement durable (ODD 5) à savoir "garantir la disponibilité et la gestion durable de l'eau et de l'assainissement pour tous", cela en "encourageant la gestion intégrée des ressources en eau", ajoute le DGF.

## PERSONNES AGÉES

### La défense des droits des personnes âgées est une affaire de société (ministre)

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la condition de la femme, Kaouthar Krikou a affirmé mardi à Hammam Righa (60 km au nord-est de Aïn Defla) que la défense des droits des personnes âgées était "une affaire de société" nécessitant l'implication de toutes les forces y activant.

"La défense des droits des personnes âgées est assurément une affaire de société et, par conséquent, toutes les forces qui y activent doivent s'impliquer de manière énergique dans cette démarche", a insisté Mme Krikou qui inspectait le centre pour personnes âgées de Hammam Righa à la veille de la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées, célébrée le 15 juin de chaque année.

Observant que la maltraitance des personnes âgées est "un mal trop souvent passé sous silence", elle a noté que la démarche visant la défense de cette frange de la société ne pourrait être efficiente sans la dénonciation de tous les cas de violation des droits dont sont victimes les personnes âgées.

"La maltraitance envers les personnes âgées peut exister dans tous les milieux.

Elle est insidieuse, destructrice et peut avoir des conséquences graves à long terme sur la santé psychologique ainsi que sur la santé physique des victimes", a-t-



elle mis en garde. Rappelant la mise en place depuis le 27 avril 2020 (coïncidant avec la journée nationale des personnes âgées Ndlr) d'un service numérique visant à signaler toute atteinte aux droits des personnes âgées, elle a noté que cette mesure vise le suivi de la situation des personnes âgées victimes de violence et de marginalisation.

Pour la ministre, il est fondamental de respecter les personnes âgées, de les aider à s'épanouir et à multiplier leur temps libre, et

d'investir dans leur expériences des choses de la vie.

Outre la stratégie sociale mise en place par l'Etat, le département de la Solidarité nationale s'emploie à insérer cette frange de la société dans la vie économique à la faveur d'un certain nombre d'activités qui leur ont été octroyés, a-t-elle soutenu. Elle a, dans ce contexte, fait savoir que le lancement de fermes pédagogiques en 2020 à travers un certain nombre d'établissements pour personnes âgées du pays, est issu de l'engage-

ment donné par l'Algérie lors de la rencontre de Madrid (Espagne) consacrée aux personnes âgées, laquelle a mis en place un plan permettant de prendre en charge cette frange en tout point de vue.

La prise en charge des besoins des personnes âgées et leur préoccupation est d'autant plus congrue que les statistiques font état de 1,4 milliards de vieux à horizon 2030 à travers le monde, a-t-elle dit, mettant l'accent sur la nécessité d'encourager les gens à adopter des comportements bien traitants à l'égard de cette frange de la société.

Auparavant, Mme Krikou s'était rendue au chef-lieu de wilaya où elle a visité la doyenne de la population de Aïn Defla, Bachaâa Halima (présumée née en 1919), discutant longuement avec elle et ses enfants dont l'un est âgé de 83 ans.

"Les personnes âgées incarnent l'histoire de notre pays (...) c'est pour cette raison que nous ne ménagerons aucun effort à l'adresse de cette frange", a assuré la ministre.

## ZONES D'OMBRE

### Plus de 530 projets énergétiques réalisés depuis le début de 2022 à travers le Sud-ouest et l'Ouest du pays

Cinq cent trente huit (538) projets énergétiques dont 270 d'électricité et 268 autres de gaz naturel ont été réalisés depuis le début de l'année en cours à travers les zones d'ombre des wilayas du Sud-ouest et de l'Ouest du pays, a-t-on appris mercredi des responsables de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (zone de distribution de Bechar).

"Inscrits au titre du programme de l'état, ces projets ont permis le raccordement de 6.467 foyers au réseau public de distribution de l'énergie électrique et 41.763 autres au réseau du gaz naturel et ce à travers les zones d'ombre des wilayas de Bechar, Tindouf, Borj Badji-Mokhtar, Timimoun, Adrar, Naâma, El Bayadh, Béni Abbès et Saïda", a-t-on précisé. "Des réseaux de transport de 1.283 km linéaires de l'énergie électrique et 1.276 km linéaires de réseaux de gaz naturel ont été réalisés dans le cadre de ces importants projets énergétiques, qui visent essentiellement l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces régions", a indiqué le

responsable régional de la même société M. Ahmed Brahimi.

"Un investissement de plus de 42 milliards DA a été consacré par notre société pour la réalisation et la mise en service de ces projets retenus au profit de ces zones", a-t-il déclaré.

"Outre ces opérations, il est prévu aussi la réception et la mise en service avant la fin 2022, de 274 autres projets électriques et gaziers dont 121 pour l'énergie électrique et 153 autres concernant le gaz naturel, ce qui permettra le raccordement au réseau de distribution de l'énergie électrique de 9.295 abonnés et 51.412 autres clients au réseau de distribution du gaz naturel à travers les mêmes zones, grâce à la mise en place d'un réseau de transport de 458 km linéaires de l'énergie électrique et 573 km linéaire de transport du gaz naturel", a expliqué M. Brahimi.

Par ailleurs, un programme de réalisation de 614 autres projets similaires est prévu en 2023 à travers les mêmes zones d'ombre dont 90 projets de gaz naturel, portant la concrétisation de

1.277 km linéaires de réseaux de l'énergie électrique et 190 km linéaires de réseaux de gaz naturel, au profit de 26.000 foyers. Une enveloppe financière de plus de quatre (4) milliards DA, sera dédiée à la réalisation des travaux des projets d'énergie électrique et 460 millions DA pour ceux du gaz naturel et ce dans la perspective d'une prise en charge conséquente des préoccupations des habitants de ces zones, a-t-on fait savoir.

Dans le même sillage, 4.480 exploitations ont été raccordées au réseau électrique jusqu'à fin mai 2022, sur un total de 4.569 exploitations agricoles situées à travers les mêmes wilayas du sud-ouest et de l'ouest du pays, dans le cadre du programme d'électrification agricole.

Il est prévu également au titre du même programme le raccordement de 7.589 autres exploitations au même réseau énergétique et ce dans la perspective du renforcement de l'électrification agricole dans ces zones d'ombre, a-t-on conclu.

## OUM EL BOUAGHI

### Un an de prison ferme pour diffusion du sujet des sciences islamiques du baccalauréat

Le tribunal d'Oum El Bouaghi a condamné l'accusé (Dj.H.Kh) impliqué dans la diffusion du sujet de l'épreuve des sciences islamiques du baccalauréat de la filière gestion et économie, à un an (1) de prison ferme avec emprisonnement écarté, selon un communiqué émanant mardi de cette instance judiciaire.

Selon le document, la brigade de lutte contre la cybercriminalité de la sûreté de wilaya d'Oum El Bouaghi est parvenue,

après une série d'investigations, à trouver le numéro de téléphone inscrit au nom de (Dj.H.Kh) dont le compte électronique a été repéré sur l'application "Imo" sous le pseudonyme "KH LI", et dont le propriétaire a procédé le 12 juin 2022 à la diffusion du sujet de l'épreuve des sciences islamiques à 15:27, après le début de l'examen (prévu entre 15h00 et 17h00), sur un groupe Imo intitulé "Baccalauréat gestion et économie".

Après son audition, le mis en cause a

déclaré que le compte électronique lui appartient, qu'il est le seul à utiliser et qu'il est également membre du groupe Imo "Baccalauréat gestion et économie", a précisé la même source, ajoutant que l'accusé a indiqué avoir envoyé la photo du sujet de l'épreuve des sciences islamiques du baccalauréat 2022 à un autre compte sur la même application à 15h27.

En vertu des dispositions de l'article 11 du code pénal et dans le souci d'éclairer l'opinion publique au sujet de cette affaire,

la même source a souligné que le mis en cause a été présenté devant le parquet et a été poursuivi conformément aux procédures de la comparution immédiate pour "diffusion des réponses pendant le déroulement des épreuves finales du cycle de l'enseignement secondaire par l'utilisation de moyens de communication à distance", des faits punis conformément aux dispositions des articles 253 bis 6 et bis 7 du code pénal.



CLIMAT

**Guterres alerte contre un "chaos climatique"**

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres a alerté, lors de l'ouverture mardi du sixième sommet mondial autrichien sur le climat, dans la capitale Vienne, contre un "chaos climatique", affirmant que les promesses de la plupart des pays de faire face au changement climatique ne sont "pas suffisantes".

La conférence, qui fait partie de l'Initiative Arnold Schwarzenegger pour le climat, réunit des chefs de gouvernement, des hommes d'affaires, des scientifiques et des représentants de la société civile du monde entier, pour discuter des priorités de l'action climatique.

"La fenêtre pour prévenir les pires effets de la crise climatique se referme rapidement, et les engagements nationaux à zéro émission d'ici 2050 augmenteront inversement les émissions d'environ 14 % au cours de cette décennie", a déclaré Antonio Guterres.

"Permettez-moi d'être franc, la plupart des engagements climatiques nationaux ne suffisent pas, et cette inaction de la part de nombreux gouvernements du monde aura des conséquences désastreuses", a-t-il fait savoir.

"Près de la moitié de l'humanité se trouve dans la zone de danger, et à un moment où nous devons tous nous unir dans la lutte pour nos vies, nous sommes déchirés par des guerres insensées", a-t-il ajouté.

Le Secrétaire général a averti que "les familles et les entreprises souffrent des



prix exorbitants de l'énergie", alertant sur le fait que le monde soit confronté à un "chaos climatique".

D'après Guterres, "l'augmentation des prospections d'énergies fossiles ne fera qu'alimenter les guerres, augmenter la pollution et aggraver la catastrophe climatique". Le Secrétaire général de l'ONU a réitéré ses appels aux gouverne-

ments du G20 pour "démanteler complètement et éliminer progressivement les infrastructures de charbon d'ici 2030".

Guterres a souligné que "la seule véritable voie vers la sécurité énergétique et la stabilité des prix, réside dans l'abandon des combustibles fossiles polluants et dans le recours aux sources d'énergies renouvelables".

CHINE

**548.000 personnes affectées par de fortes pluies au Jiangxi**

Les fortes pluies ont affecté un total de 548.000 personnes dans la province chinoise du Jiangxi (est), selon un bilan établi mardi, a annoncé le centre provincial de contrôle des inondations. Entre dimanche et mardi, ces fortes pluies ont également provoqué le déplacement de 113.000 personnes, a déclaré le centre, cité par l'agence Chine Nouvelle, ajoutant que les pluies avaient engendré des pertes économiques directes d'environ 500 millions de yuans (74,4 millions de dollars).

Bien que les pluies aient pris fin mercredi, le département météorologique local a indiqué que de nouvelles intempéries étaient attendues dans certaines parties de la province la semaine prochaine.

**"Amélioration significative" de la qualité et de la stabilité de l'écosystème**

La Chine a vu une amélioration significative de la qualité et de la stabilité de son écosystème depuis 2012 dans le cadre des efforts du pays en matière de gouvernance environnementale, a déclaré mardi, le ministre de l'Ecologie et de l'Environnement, Huang Runqiu.

En 2021, la densité moyenne des PM2,5 de la Chine, un indicateur clé de la pollution de l'air, a diminué à 30 microgrammes par mètre cube dans les villes de niveau préfectoral et supérieur, avec un recul de la densité des PM2,5 et de l'ozone pendant deux années consécutives, a indiqué M. Huang.

La qualité de l'eau dans le cours principal du fleuve Yangtsé a également atteint la classe II ou mieux (les classes I à III désignent une bonne qualité) pendant deux années consécutives, tandis qu'aucune eau de classe V (mauvaise qualité) n'a été détectée dans les rivières qui entrent dans la mer de Bohai au cours de la même période", a ajouté, le ministre, également vice-président exécutif du Conseil chinois pour la coopération internationale sur l'environnement et le développement. "La Chine adoptera inébranlablement une voie de développement de haute qualité privilégiant l'écologie et le développement vert et à faible émission de carbone", a-t-il poursuivi, ajoutant que le pays coordonnerait le contrôle de la pollution, la protection écologique et la réponse au changement climatique. Selon M. Huang, "la Chine mettra en œuvre un plan de dix ans pour les grands projets de la conservation de la biodiversité", et "jouera un rôle important dans la gouvernance environnementale mondiale".

VARIOLE DU SINGE

**L'OMS envisage de déclarer une "urgence de santé publique internationale"**

Face à la propagation "préoccupante" de la variole du singe, signalée dans près de 40 pays, l'OMS convoquera une réunion la semaine prochaine pour évaluer si ce virus représente une "urgence de santé publique de portée internationale".

Moins d'une semaine après avoir appelé les Etats à "contrôler la flambée", le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a jugé mardi l'extension de l'épidémie "inhabituelle et préoccupante".

"La situation nécessite une réponse coordonnée", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, annonçant la convoca-

tion le 23 juin du comité d'urgence de l'OMS. Depuis début mai, plus de 1.600 cas confirmés ont été signalés dans 39 pays, dont 32 où la maladie n'est pas endémique - et où aucun décès n'a encore été recensé. Circulant d'ordinaire en Afrique centrale et de l'Ouest, le virus est présent en Europe, en Australie, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Comptant sur l'aide d'experts internationaux pour "mieux comprendre" la variole du singe, l'OMS réfléchit également à "changer le nom du virus", a indiqué le Dr Tedros, promettant "des annonces dès que possible" sur ce point.

IRAN

**Huit morts dont quatre enfants dans un incendie lors d'un anniversaire**

Huit personnes dont quatre enfants ont péri dans un incendie survenu lors d'un anniversaire dans un restaurant près de la capitale iranienne Téhéran, a rapporté mercredi un média d'Etat.

L'incendie s'est déclenché

mardi soir dans un restaurant construit sous terre dans la ville d'Andisheh, au sud de Téhéran, en pleine fête d'anniversaire, a rapporté l'agence de presse officielle IRNA.

"Sept personnes sont mortes sur place et un enfant

de trois ans est décédé à l'hôpital", a indiqué Shahin Fathi, responsable du Croissant-Rouge de la province de Téhéran. Trois femmes figuraient parmi les victimes.

Selon le procureur, Hamid Asgari, l'incendie s'est rapide-

ment propagé dans tout le restaurant, avant d'être maîtrisé.

"Tous les appareils et accessoires étaient inflammables", a déclaré M. Asgari à IRNA, sans fournir d'autres précisions.

FRANCE

**Enquête ouverte après le contrôle de travailleurs sans-papiers sur un chantier**

Une enquête a été ouverte à la suite du recensement en mars de sept travailleurs sans-papiers sur le chantier du village des athlètes des JO de Paris 2024, a-t-on indiqué mardi auprès du parquet de Bobigny, confirmant une information de l'Eupe.

La brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP) a été saisie afin de mener l'enquête, ouverte le 8 juin pour "emploi d'étrangers sans titre", "recours au travail dissimulé" et "exécution en bande organisée d'un tra-

vail dissimulé", a précisé le parquet.

"Les investigations sont en cours pour déterminer les responsabilités dans la commission de ces faits", a ajouté cette source. Contactée, la Solideo (société de livraison des ouvrages olympiques) n'était pas joignable dans la soirée.

Cette procédure a démarré par le signalement d'un service de contrôle de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS), lui-même déclenché après un signalement de la CGT. Les travail-

leurs sans-papiers étaient employés par une société sous-traitante, "dont les ramifications et l'implication vont au-delà des chantiers des JO", selon une source proche du dossier.

Sur ce gigantesque chantier, situé à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), travaillent plusieurs entreprises sous l'égide de la Solideo, qui dispose d'un budget de 4 milliards d'euros dont 1,5 md d'argent public. Leur mission: pouvoir livrer le village des athlètes censé abriter plus de 10.000 sportifs dans deux ans.

MEXIQUE

**Dix criminels présumés abattus (Parquet)**

Dix criminels présumés ont été abattus mardi au Mexique dans un affrontement armé avec les forces de sécurité près de la capitale Mexico, a indiqué le parquet.

"Un groupe fortement armé a attaqué" les forces de sécurité qui ont répondu "avec l'usage légitime de la force", a indiqué le parquet sur Twitter. Trois agents ont été légèrement blessés.

Sept criminels présumés ont été arrêtés, dont quatre blessés pendant les affrontements à balles réelles dans la localité de Texcaltilan. Le parquet assure avoir saisi 20 armes de type fusil

automatique AR-15, des cartouches, cinq véhicules, des gilets pare-balles, des uniformes militaires et des équipements de télécommunication.

Les autorités n'ont pas précisé si les criminels présumés appartenaient à l'un des cartels de narco-traffiquants qui contrôlent certains territoires du Mexique.

"Nous reconnaissons et nous sommes fiers des actions réalisées, sans relâche, par nos collègues contre les groupes délinquants dans tout l'Etat de Mexico", a déclaré le parquet.

ETATS UNIS

**Série de catastrophes liées au changement climatique à l'approche de l'été**

Les Etats-Unis subissaient mardi de plein fouet une série de catastrophes liées au changement climatique à l'approche de l'été.

Près de 120 millions d'Américains étaient concernés à un degré ou un autre par une alerte à la canicule qui s'est abattue sur une partie du Midwest et du sud-est du pays. "Un dôme de hautes pressions devrait produire des températures supérieures à la normale, voire records, sur toute la zone aujourd'hui et demain (mercredi)", averti la météo nationale. "Cette chaleur, alliée à un fort taux d'humidité, va probablement générer des températures bien supérieures à 37 C dans de nombreux endroits", prévient-elle.

Dans certaines zones de l'Indiana, du Kentucky et de l'Ohio, le mercure devrait ainsi atteindre 43 C. A la frange septentrionale de ce dôme de chaleur, les fortes températures entrent en collision avec des masses d'air frais et ont créé lundi de violents orages, laissant plusieurs centaines de milliers de personnes sans électricité dans le Midwest. Ce front froid risque de provoquer d'autres intempéries destructrices, comme de la grêle ou des vents violents.

## DON DE SANG Appel à élargir le cercle des donneurs réguliers



Le chef du Centre de transfusion sanguine (CTS) au CHU Mustapha Pacha, Pr Issam Frigaa a plaidé pour la nécessité d'élargir le cercle des donneurs de sang réguliers au sein de la société.

Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des donneurs de sang (14 juin), M. Frigaa a indiqué que le Centre veillait à procurer cette matière vitale à tous les hôpitaux de la capitale et aux établissements de santé publics et privés, notamment avec l'accalmie de la courbe pandémique.

Quelque 135 candidats se présentent au quotidien au CHU pour offrir leur sang, a-t-il fait savoir dans ce cadre.

Afin d'assurer une bonne gestion du don de sang, le CTS a recouru à un système d'information intégré qui permet un suivi optimal de l'acheminement du sang du donneur au patient, afin de contrôler les approvisionnements continus et gérer les risques liés à cette substance vitale en fonction des cas et des besoins recensés au sein des hôpitaux, a-t-il soutenu.

Grâce au système d'information adopté il y a quatre ans, le CTS a pu mettre en place une banque de sang qui a répondu au plan d'urgence, notamment durant la pandémie, malgré la diminution du nombre de donneurs et l'absence des moyens de transport.

Les rendez-vous étaient pris à distance, une première du genre au CHU Mustapha Pacha.

La numérisation a permis le gain de temps et favorisé la distanciation sociale.

D'autre part, le responsable a expliqué que le système en question permettait l'accès aux analyses médicales du donneur en l'espace de 24 heures, en utilisant un compte spécial, saluant le lancement de cette technologie moderne, qui a permis d'approvisionner la banque en groupes sanguins difficiles à trouver et assurer un contact automatique et direct en cas de besoin avec ces donateurs.

Quelque 783.000 dossiers médicaux entre patients et donneurs ont été gérés grâce à cette plateforme.

Le centre a utilisé pour la première fois un appareil de séquençage de nouvelle génération de sang (NGS) permettant une recherche plus rapide et économique de ces groupes sanguins, a mis en avant le professeur, ajoutant que cette technique avait d'autres applications en faveur des cancéreux et des personnes atteintes de maladies rares.

Cette technique innovante permet d'écarteler les virus et les bactéries du plasma et des plaquettes pour assurer ce liquide vital en cas d'urgence, a-t-il fait savoir.

De même, le radiateur sophistiqué dont dispose le CTS de Mustapha Pacha permet la prévention de certains effets indésirables pouvant se produire chez les personnes ayant fait un greffe de cellules, les femmes enceintes, les nouveau-nés et les cancéreux, d'après le responsable.

Saluant le rôle des donneurs de sang, les bénévoles notamment, le professeur a appelé à la nécessité de la mise en place d'une politique nationale pour la promotion du don de sang qui, en dépit des efforts déployés, se limite encore aux proches des patients.

Le CTS a participé au système international de contrôle de qualité des laboratoires et a remporté trois fois de suite un certificat en la matière, a rappelé le professeur.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 9 nouveaux cas et aucun décès

Neuf (9) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 4 guérisons ont été enregistrés, tandis qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, indique, mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 265.952, celui des décès demeure inchangé (6.875 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 178.449 cas. En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 45 wilayas n'ont recensé aucun cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## HAUSSE DES TEMPÉRATURES Le ministère de la Santé rappelle les précautions à observer

Le ministère de la Santé a rappelé, mardi dans un communiqué, un nombre de précautions à observer et de conseils préventifs en vue de sensibiliser la population sur les risques liés à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. "En raison du pic de température, le ministère de la Santé rappelle qu'en temps de forte chaleur, il est impératif de se protéger", précisant que "la population la plus vulnérable est constituée d'enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques".

En ce sens, les précautions à observer consistent "à fermer les volets et les rideaux des façades du logement exposés au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et éviter de sortir aux heures les plus chaudes", précise la même source.

Dans le cas où il est "impératif de sortir, il est préférable de sortir tôt ou tard le soir, de



porter des vêtements légers et amples et rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil". Le ministère de la Santé préconise aussi de "prendre plusieurs douches par jour dans la mesure du possible, boire suffisamment, éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur en caféine et éviter

aussi les activités extérieures comme la pratique du sport, le jardinage ou le bricolage".

Pour ce qui est des symptômes qui peuvent alerter en cas d'un coup de soleil (insolation), la même source cite "les maux de tête, l'envie de vomir, une soif intense, une peau anormalement chaude, rouge et sèche et des confu-

sions mentales", préconisant ainsi d'"appeler les secours".

En attendant l'arrivée des secours, il est conseillé de mettre la personne présentant un de ces symptômes "dans un endroit frais, lui donner à boire, l'asperger d'eau fraîche ou la couvrir à l'aide d'un linge humide et l'éventer".

## QUALITÉ DES SERVICES DE SANTÉ Des instructions pour l'envoi de médecins inspecteurs dans les structures de santé

L'Inspection générale du ministère de la Santé a instruit les directeurs de la santé d'envoyer des médecins inspecteurs dans toutes les structures de santé pour suivre la mise en œuvre de l'instruction relative à l'amélioration de la qualité de l'accueil et des services de santé au profit des citoyens, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

"Dans le cadre des réunions périodiques tenues par le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, avec les directeurs de la santé des wilayas et les responsables des établissements hospitaliers qui en relèvent, l'Inspection générale du ministère a instruit les directeurs de la santé d'envoyer des médecins inspecteurs dans toutes les structures de santé pour suivre la mise en œuvre de l'instruction numéro 8 du 04 mai 2022, relative à l'amélioration de la qualité de l'accueil et des services de santé au profit des

citoyens", a précisé le communiqué.

Il s'agit également d'apporter le soutien nécessaire aux directeurs de ces établissements au niveau local et de les orienter selon les objectifs fixés par le ministère de tutelle, dans le strict respect du calendrier de mise en œuvre des programmes tracés, a ajouté la même source. Après avoir écouté des explications sur l'état d'avancement des programmes et projets de réhabilitation des services des urgences médico-chirurgicales et des polycliniques, le premier responsable du secteur a donné de nouvelles instructions exigeant la mise en œuvre effective des précédentes instructions en opérant les modifications requises, a souligné le communiqué.

Insistant sur l'importance d'améliorer la qualité des prestations sanitaires fournies aux citoyens notamment en termes d'accueil, le ministre a déploré "l'état de certains hôpitaux" et les condi-

tions qu'il a constatées personnellement durant ses visites dans plusieurs wilayas du pays.

"Il est impératif de remédier aux lacunes enregistrées dans le secteur tant pour les chantiers des projets en cours de réalisation que ceux connaissant des opérations de réaménagement", a-t-il indiqué, soulignant la nécessité d'accorder la priorité aux services des urgences et aux polycliniques sans pour autant négliger les autres spécialités médicales.

Le ministre de la Santé a appelé les directeurs de la santé des wilayas à suivre personnellement ces projets sur le terrain notamment en ce qui concerne les services des urgences où les premiers soins sont dispensés aux malades, tout en veillant à la maintenance des équipements médicaux en panne et à leur mise en service pour assurer des prestations de qualité aux malades.

## SECOURISME Ouargla : plus de 80 agents de l'ADE et l'ONA en formation de secourisme

Plus de 80 agents de prévention et de sécurité de l'unité d'Algérienne des Eaux (ADE) et l'Office national d'Assainissement (ONA), prennent part à une session de formation en premiers secours et la lutte contre les incendies, ouverte mardi au siège de l'agence du Bassin Hydrographique du Sahara (ABH-S) à Ouargla.

Initiée par la direction générale de l'ADE, cette ses-

sion prévoit des cours théoriques et pratiques sur les premiers secours prodigués aux personnels exposés aux accidents et risques au niveau des structures relevant de l'entreprise, a indiqué le directeur de l'unité de l'ADE d'Ouargla, Abdelhamid Benali. Encadrée par des cadres de la protection civile (PC) et de l'ADE, cette formation permettra aux participants de s'initier aux

méthodes techniques d'usage et de manipulation des moyens préliminaires de lutte contre les incendies, extincteurs notamment, avant l'arrivée des sapeurs pompiers, a ajouté M. Benali.

Le programme de cette session prévoit également un exercice simulant la lutte contre un incendie usant des moyens et équipements disponibles, dont les extincteurs, citernes d'eau et autres

outils. Intervenant en application du programme de la direction générale de l'ADE, ce regroupement de prévention et de sensibilisation vise à initier les participants aux techniques et modalités d'intervention et des premiers secours et développer leurs connaissances et aptitudes dans ce volet, a indiqué, Ammar Mozahem, représentant de la DG-ADE.



## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## CANADA

**Suspension de l'obligation vaccinale anti-Covid pour les voyages intérieurs**

Le Canada a annoncé mardi la levée de l'obligation vaccinale contre le Covid-19 pour les voyages intérieurs, par avion ou par train, qui sera effective la semaine prochaine.

"Je suis heureux d'annoncer que le 20 juin, notre gouvernement suspendra l'obligation de se faire vacciner pour monter à bord d'un avion ou d'un train au Canada", a indiqué le ministre des Transports, Omar Alghabra, lors d'une conférence de presse.

Il a justifié cette décision par le taux important de vaccination et une baisse des contaminations dans un pays qui a déjà largement levé les restrictions mises en place depuis 2020 pour lutter contre la pandémie.

Selon le ministre des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, cette levée ne devrait toutefois pas immédiatement alléger les délais d'attente pour sortir des aéroports canadiens.

Les longues files d'attente ainsi que la lenteur des émissions de passeports ont provoqué une vague de colère ces



dernières semaines alors que de nombreux Canadiens veulent recommencer à voyager après deux ans de restrictions liées à la pandémie.

## VACCINS

**Des experts américains recommandent l'autorisation du vaccin de Moderna chez les enfants**

Un comité consultatif américain s'est prononcé mardi en faveur de l'autorisation aux Etats-Unis du vaccin contre le Covid-19 de Moderna chez les enfants et adolescents entre 6 et 17 ans.

L'Agence américaine des médicaments (FDA) est désormais chargée de donner son feu vert officiel, mais il est rare qu'elle ne suive pas l'avis de son comité.

Jusqu'ici, le vaccin de Moderna n'était autorisé que pour les adultes de 18 ans et plus aux Etats-Unis, contrairement à ce qui se fait déjà dans d'autres pays. Les jeunes Américains ne pouvaient pour le moment



recevoir que le vaccin anti-Covid de Pfizer. "Je pense que cela va offrir aux familles une option impor-

tante" supplémentaire, a déclaré au terme d'une journée de discussions publiques le Dr Ofer Levy, membre du comité.

Les taux de vaccination chez les mineurs sont bien inférieurs à ceux observés chez les adultes. Pour les adolescents entre 12 et 17 ans, le dosage est le même que pour les adultes (100 microgrammes).

En revanche, pour les enfants entre 6 et 11 ans, le dosage est réduit de moitié (50 microgrammes).

Les 22 experts indépendants du comité ont unanimement voté en faveur de cette autorisation.

## CHINE

**Fermeture du dernier hôpital temporaire à Shanghai**

Le dernier hôpital temporaire pour les patients atteints de la Covid-19 lors de la dernière résurgence des infections, à Shanghai, a fermé ses portes mercredi, rapportent des médias locaux.

Cet hôpital, qui se trouvait à l'intérieur du nouveau Centre d'exposition internationale de Shanghai, a été le premier à admettre plus de 10.000 patients et a été mis en service pendant l'épidémie dans la mégalo-



pole.

L'hôpital temporaire, équipé de 14.000 lits, a accueilli 47.920 patients au cours des 77 derniers jours. Le dernier patient a quitté l'hôpital mardi matin.

Shanghai a signalé deux cas confirmés de Covid-19 transmis localement mercredi, entre minuit et 17h00, a déclaré la commission municipale de la santé lors d'une conférence de presse.

## UE - COVID-19

**L'EMA examine une nouvelle version du vaccin de Pfizer**

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a annoncé mercredi le lancement de la procédure d'examen d'une version modifiée du vaccin contre la Covid-19 de Pfizer afin de mieux protéger contre des variants spécifiques du virus, dont Omicron.

"Au fur et à mesure que la société progresse dans

le développement de son vaccin adapté, l'EMA recevra davantage de données, notamment des données sur la réponse immunitaire au vaccin, ainsi que des données sur son efficacité contre les sous-variants d'Omicron", souligne l'EMA dans un communiqué, relayé par des médias. "En lançant un

examen continu, l'EMA sera en mesure d'évaluer les données dès qu'elles seront disponibles", a déclaré l'agence basée à Amsterdam.

Cependant, le régulateur européen a souligné que les détails sur le vaccin adapté, "par exemple s'il ciblera spécifiquement un ou plusieurs variants

du Covid, ne sont pas encore définis". Les inquiétudes quant au retour du nouveau coronavirus, en particulier les variants BA.4 et BA.5, augmentent, y compris en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, où les niveaux d'infection ont atteint leur plus haut niveau en trois mois.

## ETATS UNIS

**Les Etats-Unis enregistrent environ 88.000 cas de COVID-19 chez les enfants en une semaine**

Environ 88.000 cas de COVID-19 chez les enfants ont été enregistrés dans l'ensemble des Etats-Unis au cours de la semaine achevée le 9 juin, selon un rapport publié lundi par l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et l'Association des hôpitaux pédiatriques.

Plus de 13,5 millions d'enfants ont été dépistés positifs à la COVID-19 depuis l'apparition de la pandémie dans ce pays, et près de 395.000 de ces cas ont été recensés au cours des quatre dernières semaines, selon le rapport. Près de 5,6 millions de nouveaux cas de COVID-19 chez les enfants ont été recensés en 2022, selon la même source.

Le nombre de cas chez les enfants est bien plus élevé que celui de la mi-juin il y a un an, selon le rapport.

Il y a un besoin urgent de collecter davantage de données spécifiques par classe d'âge pour évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants ainsi que les potentiels effets à long terme, selon l'AAP.

"Il est important de reconnaître qu'il y a des effets immédiats de la pandémie sur la santé des enfants, mais plus important encore nous devons identifier et prendre en charge les impacts à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes", a souligné l'AAP.

**EMIRATS ARABES UNIS Les contaminations doublent en une semaine**

Les Emirats arabes unis ont annoncé une augmentation de 100% des cas de contamination au coronavirus et appelé à observer les gestes barrières, après un "relâchement" de la population. Le pays a enregistré un des taux de vaccination les plus rapides au monde et les cas d'infection avaient largement chuté ces derniers mois. Les chiffres ont récemment augmenté, la vie ayant largement repris son cours d'avant la pandémie, en particulier à Dubaï.

"Au cours de la période récente, nous avons assisté à une augmentation notable du nombre d'infections au Covid-19 dans le pays, les cas ayant augmenté de plus de 100% en moins d'une semaine", a déclaré lundi soir Taher Al-Amri, porte-parole de l'organisme chargé de la lutte contre le Covid-19.

Durant une conférence de presse retransmise à la télévision, il a par ailleurs indiqué que "le taux d'hospitalisations a également augmenté", déplorant "le relâchement" d'une partie de la population, avec en particulier le non port du masque dans des lieux fermés, pourtant obligatoire.

Selon M. Al-Amri, les contrôles seront renforcés dans la période à venir, la violations des règles anti-Covid étant passibles de lourdes amendes voire de "poursuites judiciaires". Les Emirats arabes unis ont enregistré plus de 1.350 cas mardi, et plus de 920.000 au total, dont environ 2.300 décès.

# Fièvre de l'enfant



## Les parents souvent démunis

Selon Inserm, les parents connaissent mal les recommandations pour faire baisser la fièvre de leur enfant. Face à ce symptôme, ils ont tendance à paniquer et oublier les premiers gestes à faire.

« La fièvre chez l'enfant suscite parfois une peur irrationnelle qui tend à surcharger les cabinets

de médecins et les urgences pédiatriques alors que des recommandations de bonne pratique ont largement été diffusées pour gérer correctement ce symptôme ». Pour vérifier comment les parents se comportent face aux pleurs de fièvre de leur enfant, les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la

recherche médicale (Inserm) ont interrogé les parents de plus de 6 500 enfants âgés de un mois à douze ans et présentant une fièvre depuis moins de 48 heures.

« Les résultats montrent que 89 % des parents mesurent bien la température de leur enfant que ce soit par voie rectale, orale, auriculaire

ou sous les aisselles, 61 % savent que 38°C est le seuil défini pour indiquer que l'enfant a de la fièvre, mais seulement 23 % confondent correctement un traitement antipyrétique (contre la fièvre) et à peine 15 % respectent les mesures physiques contribuant au bien-être de l'enfant », expliquent les chercheurs.

## Les bons gestes

On considère qu'un enfant a de la fièvre quand sa température dépasse les 38°C, en l'absence d'activité physique intense, en étant normalement couvert et dans une température ambiante tempérée. Mais ce n'est qu'à partir de 38,5°C qu'il est éventuellement utile d'entreprendre un traitement avec un (et un seul) médicament antipyrétique (paracétamol en première intention ou ibuprofène).

Trois mesures simples, en association au traitement médicamenteux, sont à privilégier :

- proposer à boire fréquemment, en prélevant une boisson bien acceptée par l'enfant à une boisson très fraîche, qui

n'entraînera au mieux qu'une baisse limitée de la température ;

- ne pas trop couvrir l'enfant ;

- aérer la pièce.

« Ces mesures simples contribuent à limiter l'ascension de la température, à augmenter l'efficacité du traitement médicamenteux et à maintenir une hydratation correcte de l'enfant. Les autres méthodes physiques, comme le bain à 2°C en dessous de la température corporelle, ne sont utiles que si elles ne vont pas à l'encontre de l'objectif principal du traitement, qui est la lutte contre l'inconfort », souligne l'Ansm (Agence nationale de sécurité du médicament).

## 4 conseils pour calmer les pleurs de votre bébé

Pas toujours facile de bien interpréter et de calmer les pleurs de bébé. Surtout quand la fatigue s'accumule et que l'incompréhension s'installe. Voici quatre conseils pour que votre bébé retrouve son calme... et vous le vôtre !

**Pleurs :** c'est peut-être une angosse passagère. Si vous avez fait le tour de toutes ces possibilités et que rien ne vous semble en cause, vérifiez que votre bébé ne pleure pas de mal. Il peut souffrir d'un rot coincé, d'un érythème fessier, de reflux gastrique, de colique, de maux de dents.

Pensez à prendre sa température, à lui proposer de l'eau s'il est enrhumé. Si le problème persiste et que vous observez une récurrence (après chaque repas du soir par exemple), parlez-en vite à votre pédiatre afin qu'il trouve une solution. Si rien ne semble clocher et que votre bébé pleure beaucoup, ne paniquez pas pour autant. Il exprime simplement un malaise difficilement identifiable mais peu grave ou une angosse passagère due à son développement.

### Répondez à ses besoins sans attendre

Le meilleur moyen de calmer un bébé qui pleure c'est de répondre à ses besoins (hibernon, change, câlin...) ou au moins d'essayer (le bébé comprend que vous prêtez attention à son mal-être). Les enfants comprennent n'ont plus de raison de pleurer ! Évidemment, si vous suivez ce conseil, vous réduirez certainement nombre de critiques de la part de votre entourage : « Tu vas en faire un enfant gâté », « Ne le prends pas dans tes bras, il va s'habituer ! », « Que nenni ! »

Dans les premiers mois de sa vie, (avant de maîtriser la parole) les enfants sont dépendants de leurs parents et ne cherchent pas à les manipuler en faisant des caprices : ils en sont d'ailleurs incapables sur un plan cognitif. Il serait tout à fait incongru de les laisser pleurer sans essayer de les aider sous prétexte qu'ils vont « se calmer tout seuls », ou que les larmes leur permettent de se « défaire ». Aurait-on ce genre d'attitude avec un ami ou même un animal de compagnie ?

Cette croyance qu'un enfant devient difficile si on cède à ses pleurs appartient au passé. Des études prouvent même que plus les petits ont été rassurés dans leur prime enfance, plus ils deviendront des adultes confiants en eux et en l'autre, capables de gérer leurs angosisses, en un mot « équilibrés ». L'erreur typique des parents : déployer une énergie folle

à endormir un bébé dans sa chambre pour qu'il « fasse sa nuit » seul alors qu'en le gardant avec eux, l'enfant trouve paisiblement le sommeil pour plusieurs heures. Le mot d'ordre pour limiter les cris qui ne sont autres que des appels aux secours (d'où leur caractère strident) : respecter le rythme et les besoins du bébé et cesser de lui demander de se comporter comme un enfant mature !

Rassurer un enfant les premiers mois de sa vie, c'est lui permettre de devenir autonome plus tard (il saura qu'il pourra compter sur vous, plus rien ne pourra l'effrayer).

### Pleurs : cherchez la cause sans vous obstiner

Les pleurs d'un bébé traduisent forcément un besoin. A vous de l'identifier... Certaines mamans repèrent quels types de pleurs correspondent à la faim, la fatigue, l'angoisse. Sinon, procédez par élimination. Votre bébé a-t-il mangé et bu ? Sa couche est-elle propre (on sous-estime souvent l'impact d'une couche mouillée sur l'agacement d'un bébé) ?

### A-t-il chaud ou froid (en touchant ses avant-bras, vos sentez cela très vite) ?

Quelque chose peut-il le gêner : bruit, mauvaise odeur, tissu qui démange ? Votre bébé souhaite peut-être dormir mais s'énerve de ne pas y parvenir ? Il s'ennuie avec ses jouets ou veut changer de lieu, de place ?

Il a eu peur d'un objet ou d'une sensation et a besoin que vous le rassuriez ? Il a envie d'un contact (câlin, caresse, bisous, hercelements, chanson) ? La venue du soir l'angoisse ? L'atmosphère de la maison est tendue car vous vous êtes disputé avec le papa ? Chaque détail peut perturber un petit et il ne faut pas sous-estimer ses capacités à sentir le moindre malaise. Sans la parole, le seul moyen d'exprimer son mal-être, c'est le pleur, son langage se résume alors aux pleurs.

### Adoptez le « maternage proximal »

Allaitement prolongé et à la demande (le sein calme une multitude de causes aux pleurs d'un bébé : faim, soif, angosse, ennui, tension, froid...), portage en écharpe et berceement (le bébé à vécu neuf mois en apesanteur doucement bercé par les mouvements de sa mère), contacts fréquents (câlins, chan-

sons, caresses, massages), emmaillottage (les premiers jours de la vie, cette technique rassure le bébé qui retrouve les sensations éprouvées dans le ventre de sa mère), « cododo » (le bébé dort dans la chambre de ses parents)...

Tout ceci nécessite évidemment d'adapter son mode de vie. Cela ne signifie pas que toutes les mamans doivent prendre un congé parental de deux ans mais prévoir des solutions qui respectent au mieux les besoins de l'enfant : allaitement maternel prolongé, horaires de travail allégés pour passer du temps avec ses enfants (à qualité ET à quantité de temps passé complet) et éviter de bouculer les rythmes (un enfant qui ne se réveille aussi de plus de pleurs), mode de garde « maternant » (assistante maternelle ou crèche qui encourage le portage des bébés).

### Trouvez du soutien

S'occuper d'un bébé, même si on ne travaille pas, constitue une charge et une responsabilité très lourdes à porter. Il est essentiel de pouvoir la partager si ce n'est quelques heures par jour en prenant le café chez une voisine ou grâce à un papa qui retourne assez tôt de son travail pour prendre le relais.

En plus de cette habitude quotidienne de sortir du tête-à-tête avec le bébé, trouver du soutien (c'est aussi parler de ses difficultés avec son entourage ou des professionnels de la petite enfance : sage-femme, puéricultrice, psychologue). Les maisons vertes ou les associations de parents peuvent aider les mamans en difficulté face à un bébé « difficile » qui pleure beaucoup.

Évidemment, l'angoisse et la fatigue engendrées par une situation où le bébé ne se calme presque jamais entrent en ligne de compte. Bref, pour passer ce cercle vicieux où chacun finit par verser autant de larmes que l'autre, osez demander du soutien à l'extérieur ! Et n'oubliez pas qu'un parent « à bout » peut commettre des erreurs irréversibles qu'il regrettera toute sa vie (syndrome du bébé secoué par exemple).

Alors, sachez faire un break de temps en temps pour récupérer de l'énergie et de lui contrôler. Et prenez du recul quand vous craquez : votre enfant grandit très vite, bientôt il parlera et vos nuits redeviendront sereines...



## Les bébés devinent quand vous allez les câliner

Dès l'âge de 2 mois, les bébés sont capables d'anticiper quand vous allez les prendre dans vos bras.

Est-ce l'instinct ou simplement l'expérience acquise au fil de vos têtes-à-tête avec bébé ? Quoi qu'il en soit, dès l'âge de 2 mois, les nourrissons sont capables d'anticiper le moment où vous allez les prendre dans vos bras et ils se mettent en position pour mieux se laisser attraper et câliner. C'est ce qui ressort d'une étude menée par les chercheurs de l'université de Portsmouth, qui vient d'être publiée dans le magazine de psychologie *PLOS ONE*.

Pour cette étude, dirigée par le Professeur de Psychologie du comportement Vasudevi Reddy, les chercheurs ont étudié deux groupes de bébés : l'un composé de 18 bébés âgés de 2 mois et l'autre de 10 nourrissons ayant entre 2 et 4 mois. Tous étaient installés sur des tapis de sol afin de pouvoir étudier la position de leurs corps à trois moments bien précis : lorsque leur maman leur parlait, lorsque leur maman s'approchait d'eux avec l'intention de les prendre dans leurs bras puis au moment où elles les prennent dans leurs bras. « Nous nous sommes rendus compte qu'à l'approche de leur maman, les bébés raidissaient leur corps et se mettaient en position d'être portés », explique le Pr Reddy. « Lorsque leur maman s'approche, ils anticipent le fait d'être pris dans les bras et ajustent leur corps à un plus compact. Certains, même, lèvent carrément les bras. Des mouvements qui apparaissent chez les bébés de 2 mois qui sont beaucoup plus évidents encore chez les bébés de 4 mois », insistent les chercheurs.

## Pour savoir pourquoi il pleure, regardez ses yeux

Les parents qui n'arrivent pas à savoir si leur enfant pleure parce qu'il a faim, soul ou besoin d'être changé devaient regarder si ses yeux sont ouverts ou fermés, estime une étude.

Pour comprendre les pleurs de bébé, lisez dans ses yeux. Des chercheurs de l'université de Valencia en Espagne pensent avoir découvert l'astuce pour décrypter les causes des hurlements de bébé.

En observant les pleurs de 20 bébés âgés de 3 à 18 mois et la façon dont les parents réagissent, ils en ont tiré des conclusions qui pourraient bien servir aux jeunes parents désemparés. Concrètement, si bébé pleure en gardant les yeux ouverts, cela signifie qu'il est effrayé ou en colère selon l'étude. Mais quand les yeux sont fermés, c'est que bébé a mal quelque part.

Se fera l'intensité des cris de bébé peut aussi renseigner sur les causes du chagrin : les pleurs sont moins forts quand bébé pleure parce qu'il est en colère. En revanche, ils gagnent en intensité quand l'enfant pleure parce qu'il a peur ou qu'il souffre.

Pleurer est le principal moyen dont dispose un bébé pour communiquer et exprimer ses émotions négatives, explique le Dr Mariano Cholliz, directeur de l'étude. Bien qu'il soit difficile de reconnaître distinctement la raison des pleurs, on a constaté que lorsque les bébés pleurent de douleur ils manifestent une réaction plus affectée que lorsqu'ils pleurent de peur ou colère. Et d'ajouter : « quand les bébés pleurent de colère ou de peur ils gardent les yeux ouverts alors qu'ils les ferment quand ils pleurent de douleur ».

La douleur est l'émotion la plus facile à repérer pour les parents, précise l'étude parue dans le *Spanish Journal of Psychology*. A l'inverse, la colère et la crainte s'avèrent plus difficiles à interpréter.

# Sommeil de l'enfant : l'importance des bonnes habitudes

Les troubles du sommeil ne sont pas réservés qu'aux adultes. Les tout-petits peuvent également souffrir de difficultés d'endormissement et de réveils nocturnes. Le docteur Pascale Ogrizek, médecin du sommeil de l'enfant, apporte des solutions concrètes pour résoudre ces problèmes.

**Quels sont les troubles du sommeil les plus fréquents chez l'enfant de la naissance à trois ans ?**

Le plus souvent, les parents me consultent pour des problèmes de difficultés d'endormissement et pour des réveils nocturnes. L'enfant s'oppose au moment du coucher, ce qui comporte des conséquences terribles pour la famille. Les parents sont épuisés et cet état de fatigue peut entraîner des problèmes de couple, des dépressions et une perturbation générale de l'équilibre familial.

Le moment le plus critique se situe vers l'âge de deux ans, quand l'enfant apprend l'autonomie et teste les limites de ses parents. Le moment du coucher devient conflictuel et il est essentiel de poser des limites.

**Quelles sont les principales causes de ces troubles ?**

Pour les difficultés d'endormissement, souvent liées aux réveils nocturnes d'ailleurs, la cause se trouve la plupart du temps dans un mauvais comportement au moment du coucher. Certains parents prennent l'habitude d'endormir l'enfant dans leurs bras ou dans leur lit, d'autres passent trop de temps avec lui avant de le coucher. L'endormir avec un biberon ou allument la télé. Dans d'autres cas, la cause réside dans une recherche d'intimité avec les parents, lorsque les journées sont chargées et que l'enfant se sent « un paquet » transporté de la nounou à la maison et puis au lit, sans avoir passé un moment au calme avec ses parents.

Des traumatismes familiaux, des siestes trop longues ou encore, une absence d'autorité de la part des parents, peuvent aussi perturber le sommeil de l'enfant. Mais parfois, des troubles comme les cauchemars, des terreurs noc-



turnes, un sommeil agité, des ronflements et un endormissement dans une position anormale peuvent cacher des problèmes d'apnées du sommeil.

Entre autres, dans certaines situations, c'est normal que l'enfant dorme mal : la structure de son sommeil évolue beaucoup pendant sa première année de vie, les réveils pour causes physiologiques sont fréquents. S'il est malade, si la température de la pièce n'est pas adaptée et s'il traverse une période de changements qui le perturbe, son sommeil sera mauvais.

**Que peuvent faire les parents pour prévenir ou soigner un mauvais sommeil ?**

Avant tout, ils ne doivent pas s'inquiéter : chez un enfant en bonne santé, les troubles du sommeil ont rarement des conséquences sur son développement et ses fonctions intellectuelles. D'habitude, il compense pendant la journée en faisant des pauses et des siestes.

Si les troubles persistent et perturbent toute la famille, il faut en parler à un spécialiste au cours d'une consultation dédiée, comme en propose l'hôpital Antoine Béchère à Clamart. La réponse à chaque problème est

individuelle, au cas par cas. Mais parmi les techniques qui donnent des bons résultats, il existe la règle du 5-10-15. Une fois le bébé couché, s'il se met à pleurer, les parents doivent attendre cinq minutes puis aller le rassurer en lui expliquant, sans le toucher, que « c'est la nuit, tout va bien dans la maison, c'est le moment de dormir ». Si nécessaire, l'opération devra être renouvelée au bout de 10 et puis 15 minutes. En général, cette technique fonctionne au bout de 2-3 jours car l'enfant ressent la détermination de ses parents.

Dès 5-6 mois, il doit apprendre à s'endormir seul et dans son lit. Pour y parvenir, respecter un rituel d'endormissement qui rassure l'enfant est essentiel. Il faut également apprendre à repérer les signes de sommeil et le coucher dès qu'ils apparaissent. Le bébé ne doit pas prendre l'habitude de s'endormir avec une présence humaine. En tant que médecin, je cherche parfois l'existence d'un élément traumatisant pendant la grossesse et les premiers mois suivant la naissance. Le bébé est une éponge affective, il ressent tout et absorbe les angoisses parentales. Dans ce cas, lui parler peut aider à résoudre le problème.

# Le bébé prématuré

## Un nouveau moyen de prévoir les retards de développement

Des chercheurs ont trouvé un lien entre deux ratios qui se trouvent dans la matière blanche des nouveaux nés et les risques de problèmes de développement moteur des prématurés. Une découverte qui permettra d'établir la nécessité d'interventions intensives précoces en cas de besoin.

Environ 15 millions de bébés naissent prématurément chaque année, ce qui représente plus d'un bébé sur 10 dans le monde, d'après les observations de l'Organisation mondiale de la santé. Près d'un million de bébés prématurés décèdent chaque année et beaucoup d'autres souffrent d'une incapacité à vie, physique, neurologique ou en matière d'apprentissage.

Afin de prévoir si un enfant prématuré est à risque élevé de troubles de développement mo-



teur, des chercheurs de l'université college de Londres ont identifié un biomarqueur capable de détecter des anomalies difficiles à identifier avec une imagerie par résonance magnétique (IRM) classique.

L'étude du professeur Giles Kendall, publiée par la revue

blanche des nouveau-nés, particulièrement fragile, à la date à laquelle ils étaient supposés voir le jour.

Un an plus tard, 40 des 43 bébés ont été analysés de nouveau en utilisant les mêmes tests. Parmi les participants à l'étude, 15 enfants ont obtenu des scores anormaux et quatre des scores prouvant une déficience cognitive.

En comparant ces résultats, les auteurs de l'étude ont conclu que les variations de deux ratios (choline et créatine), sont liées avec ces retards de développement. Selon les chercheurs, les observer permet de prévoir avec 70% un risque élevé de problèmes de développement moteur à un an et donc d'établir si des interventions intensives précoces sont nécessaires.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Comité spécial de la décolonisation : Larbaoui expose l'incapacité du Maroc à défendre ses thèses

La première journée de la session annuelle du Comité de l'ONU sur la décolonisation, lundi, a été le théâtre d'une opération d'aiguillage méthodologique infligé par le représentant permanent de l'Algérie, Nadir Larbaoui, à la délégation marocaine, désorientée et navigant à vue.

Après avoir prononcé un discours consacré à la question du Sahara occidental, l'ambassadeur Larbaoui a réussi, à la faveur de deux prises de paroles en guise de droit de réponse, à pousser la délégation marocaine, sous la houlette du parfait exemple de ce qu'il ne faut absolument pas faire en diplomatie, le nommé Omar Hilale, dans ses derniers retranchements.

Ce dernier, et comme à son habitude, avait prononcé un discours "hors-sujet" et en droite ligne avec le stratagème éculé consistant à dévier le débat de son objet et de tenter d'induire la communauté internationale en erreur par des propos et des attaques infondées contre l'Algérie.

Ainsi, l'assistance a eu droit à une démonstration par l'exemple tangible sur l'incapacité du représentant marocain à se départir de sa vieille et usitée recette qui est celle consistant à esquiver le vrai débat de fond sur la décolonisation en voulant présenter le sinistre "plan d'autonomie" comme unique et seule option.

Confronté à la réalité des faits et aux arguments implacables présentés par M. Larbaoui, l'ambassadeur du Maroc s'est enfoncé davantage dans sa bulle de déni et d'autosuggestion, particulièrement lorsqu'il a été confronté à une vérité historique assénée par le diplomate algérien, lorsque le Maroc avait proposé en 1975 le partage du territoire du Sahara occidental, d'abord à l'Algérie ensuite à la Mauritanie.

Proposition à l'époque refusée par l'Algérie car s'agissant d'un territoire non autonome.

Nadir Larbaoui a mis en exergue l'élan renouvelé, durant la séance consacrée à la question du Sahara occidental, de solidarité et de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination de la part de plusieurs délégations.

Cet élan, a-t-il indiqué, "est une source d'optimisme et d'espoir et il est la preuve de



la persistance de la conscience vive et vibrante des peuples libres épris des valeurs humaines et des principes fondamentaux des droits de l'Homme ainsi que des buts et des objectifs des Nations unies".

Il a, cependant, noté "le peu de progrès réalisés, jusqu'ici, dans le processus de décolonisation qui reste une source de réelle inquiétude, étant donné que le Sahara occidental est l'un des 17 territoires à décoloniser, inscrit depuis 1963 comme tel, et qui est considéré comme la dernière colonie en Afrique, en attendant la pleine mise en œuvre de la résolution historique 1514".

Dans ce cadre, il a fait observer que le processus de décolonisation du Sahara occidental s'est heurté à de nombreux obstacles depuis près de 50 ans, y compris aux tentatives de remise en cause de ses fondements en tant que question de décolonisation devant être réglée par l'organisation d'un référendum afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément au droit international, en particulier la Charte des Nations unies et les résolutions pertinentes de l'ONU.

## L'action onusienne frappée de "sclérose"

Il a déploré la "sclérose" qui frappe l'action des Nations unies concernant la question du Sahara occidental, devenue une source de profonde préoccupation car elle a "gravement ébranlé" la confiance entre les deux parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, et exacerbé les tensions dans la région. "Cette situation contribue également à aggraver la frustration du peuple du Sahara occidental, dont la patience et le espoir de pouvoir un jour exercer son droit à la libre autodétermination sont sérieusement mis à rude épreuve", a-t-il averti. Et à l'ambassadeur Larbaoui de poursuivre : "L'intransigeance de la politique coloniale du fait accompli qui tente d'imposer la soi-disant thèse de l'autonomie, ainsi que la poursuite du pillage des ressources du peuple sahraoui, en plus de la complicité de certaines autres parties à travers leur soutien afin de légitimer l'annexion d'un territoire et son occupation par un autre pays en dehors de ses frontières internationalement reconnues, constituent une violation flagrante du droit international, en ce qu'elles encouragent un acte illégal d'annexion d'un territoire et la domination d'un peuple par la

force". Cette thèse ou toute option, a-t-il mis en garde, qui ne garantit pas l'exercice du droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination par l'organisation d'un référendum libre et transparent, "est un déni du droit international et de la Charte des Nations unies et une violation flagrante de la doctrine de décolonisation des Nations unies et des résolutions pertinentes de l'ONU". Par ailleurs, le diplomate a rappelé que la Mission pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental (MINURSO) n'est toujours pas en mesure de surveiller la situation des droits de l'Homme dans la partie occupée du Sahara occidental. "Il est totalement incompréhensible que la MINURSO soit la seule mission de l'ONU dont le mandat n'inclut pas un volet de surveillance des droits de l'Homme", a-t-il relevé. "Il n'y a pas de place pour le fait accompli, ni pour aucune tentative visant à modifier la composition démographique de la population du Sahara occidental dans la partie occupée du territoire. Toute option qui ne garantit pas la liberté du peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination est vouée d'avance à l'échec", a-t-il conclu.

## GHANA

## Suspension de plusieurs policiers après des heurts avec des étudiants

La police ghanéenne a indiqué lundi soir avoir suspendu un commandant adjoint et deux autres officiers après la dispersion violente d'une manifestation étudiante qui a fait au moins 38 blessés.

Lundi, les étudiants d'un lycée à Kumasi, deuxième plus grande ville du Ghana, ont protesté contre les accidents de la route fréquents devant l'établissement. Après que les étudiants ont dressé des barrages routiers, la police a tiré plusieurs coups de semonce pour disperser la foule et rétablir la circulation.

"Les étudiants ont jeté des pierres sur la police qui a fait usage de gaz lacrymogène et tiré des coups de semonce", a déclaré la porte-parole de la police, Grace



Ansah-Akrofi, dans un communiqué. "Même si personne n'a été touchée par balle, la gestion de l'incident par la police

n'a pas été à la hauteur de notre procédure opérationnelle standard sur le contrôle de foule", a-t-elle ajouté. Après l'incident, 38 étudiants ont été conduits à l'hôpital, selon les autorités.

Vingt-deux sont depuis rentrés chez eux. "En conséquence, le commandant adjoint de la police régionale, Kwasi Akomeah-Apraku, a été démis de ses fonctions", a précisé Mme Ansah-Akrofi. Deux autres officiers ont également été suspendus, le temps qu'une enquête fasse la lumière sur l'incident, a-t-elle ajouté. Le ministère de l'Éducation a condamné les violences et assuré aux parents et tuteurs que les adolescents sont "en sécurité".

## NIGER

## Huit gendarmes tués dans une attaque "terroriste" près du Burkina

Huit gendarmes ont été tués mardi et trente-trois blessés au cours d'une attaque "terroriste" à Waraou, une localité située dans le département de Gothéye (sud-ouest) près du Burkina, a indiqué le gouvernement nigérien.

"Ce jour mardi 14 juin 2022 aux environs de 05H30 locales (04H30 GMT), le détachement de la gendarmerie nationale de Waraou (...) a fait l'objet d'une attaque par des groupes armés terroristes aux guidons de plusieurs dizaines de motos et de véhicules", souligne un communiqué du ministère nigérien de la Défense.

Selon un bilan provisoire, huit gendarmes sont morts, trente-trois ont été blessés dont six gravement. Une cinquantaine de "terroristes" ont été tués.

Selon le ministère, cette attaque a visé des éléments de la gendarmerie "en mission de sécurisation des villages environnants" de Waraou, située non loin du Burkina.

## ETHIOPIE

## Abiy évoque de possibles négociations avec les rebelles du Tigré

Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a pour la première fois évoqué mardi de possibles futures négociations de paix avec les rebelles de la région du Tigré, révélant la mise en place d'un "comité" sur le sujet.

Il a parallèlement démenti que des discussions secrètes soient déjà en cours avec le Front de libération du Peuple du Tigré (TPLF), qu'un conflit armé a opposé au gouvernement fédéral entre novembre 2020 et une trêve signée en mars dernier, respectée depuis.

"Il n'est pas si simple de mener des négociations.

Il y a beaucoup de travail à faire (auparavant) et un comité a été mis en place" pour cela, a déclaré Abiy Ahmed aux députés éthiopiens.

Ce comité, dirigé par le vice-Premier ministre Demeke Mekonen, également ministre des Affaires étrangères, va rédiger un rapport détaillant les conditions préalables à des négociations, a-t-il précisé.

Ensuite, "ce comité sera le comité de négociations", a-t-il ajouté.

Il n'y a pas de "négociations secrètes" en cours avec le TPLF, comme l'affirmait et le redoutait des responsables de la région de l'Amhara - voisine du Tigré - dont les forces ont épaulé l'armée fédérale dans les combats contre les rebelles tigréens.

"Nous disons que nous voulons la paix, cela ne veut pas dire que nous allons mener des négociations secrètes. Ces (prétendues) négociations secrètes n'ont aucune réalité", a-t-il assuré.

"La paix n'est pas quelque chose que vous cachez. Il n'y a aucune raison de se tourmenter pour rien. Quand le temps viendra, nous nous exprimerons".

Des revendications territoriales opposent Amhara et Tigréens, notamment dans la zone du Tigré occidental, actuellement sous contrôle de milices amhara et de militaires de l'Erythrée voisine.

Les rebelles tigréens ont ces derniers jours fait savoir que "le Tigré occidental fait partie du Tigré de façon non négociable" et que "toute solution durable" au conflit passe par un retour aux tracés administratifs antérieurs, lesquels intégraient les zones contestées au sein du Tigré.

Le conflit au Tigré a commencé en novembre 2020 quand Abiy Ahmed y a envoyé l'armée fédérale - épaulée par des forces amhara et des troupes érythréennes - pour déloger les responsables du TPLF qui gouvernaient la région, accusant les forces régionales d'avoir attaqué des bases de l'armée fédérale sur place.

Les combats ont cessé depuis mars, à la faveur d'une trêve "humanitaire" décidée fin mars par Addis Abeba et acceptée par le TPLF.



## PALESTINE A Gaza sous blocus, 4 jeunes sur 5 souffrent de détresse émotionnelle

Quatre jeunes sur cinq dans la bande de Gaza sont atteints de troubles émotionnels dont la dépression, a alerté mercredi l'ONG Save the Children, signalant une détérioration de la santé mentale dans l'enclave palestinienne, à l'occasion des 15 ans du blocus décidé par l'occupant sioniste.

Dans une étude intitulée "Pris au piège", Save the Children affirme que "le bien-être mental des enfants, des jeunes et des aidants s'est considérablement détérioré depuis un rapport similaire en 2018, le nombre d'enfants faisant part de troubles émotionnels ayant augmenté de 55% à 80%".

L'ONG britannique relève des symptômes de dépression, d'anxiété, de peur et des pensées suicidaires dans ce rapport qui se base sur des enquêtes réalisées auprès de 488 jeunes âgés de 12 à 17 ans - et de 160 parents, et publié à l'occasion des 15 ans du blocus israélien.



par l'entité sioniste en juin 2007. Save the Children explore l'absence de pers-

pectives de changement pour les 2,3 millions d'habitants, dont 47% sont des

mineurs. Parmi ces derniers, 800.000 n'ont connu que la vie sous blocus.

## NUCLÉAIRE IRANIEN L'Iran mise toujours sur les négociations pour relancer l'accord

L'Iran a déclaré mardi croire toujours aux négociations pour relancer l'accord nucléaire de 2015 avec les puissances mondiales, malgré les récentes tensions avec l'AIEA.

La semaine dernière, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a adopté une résolution pour dénoncer le manque de coopération de l'Iran.

Téhéran a condamné ce texte le jugeant "non constructif", et a désactivé en riposte des caméras de surveillance de ses activités nucléaires.

L'agence de l'ONU a dénoncé à son tour cette réaction iranienne, estimant qu'elle pourrait porter un "coup fatal" aux pourparlers en cours pour relancer l'accord censé empêcher Téhéran de fabriquer la bombe

atomique. "Nous pensons que les négociations et la diplomatie sont le meilleur moyen pour aboutir à un accord", a toutefois déclaré mardi le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue pakistanais Bilawal Bhutto Zardari à Téhéran.

## ROYAUME-UNI Incertitude sur l'expulsion de migrants vers le Rwanda

Malgré la détermination du gouvernement britannique à expulser des migrants au Rwanda pour dissuader les arrivées illégales au Royaume-Uni, les premiers départs prévus mardi soir restaient incertains après des recours juridiques de dernière minute.

En envoyant des demandeurs d'asile arrivés clandestinement au Royaume-Uni dans ce pays d'Afrique de l'Est, à plus de 6.000 km de Londres, le gouvernement entend freiner les traversées illégales de la Manche, qui ne cessent d'augmenter malgré ses promesses répétées de contrôler l'immigration depuis le Brexit.

Ce projet critiqué par l'ONU mais très populaire au sein de l'électorat conservateur a été validé par la justice britannique.

Après le rejet de recours examinés en urgence, la Cour suprême a refusé mardi d'examiner de nouvelles requêtes.

À la suite des divers recours individuels, le nombre de migrants censés partir dans un avion spécialement affrété pour des centaines de milliers d'euros, était cependant tombé à sept, selon l'association Care4Calais, alors que les autorités comptaient en



envoyer jusqu'à 130 (Iraniens, Irakiens, Albanais ou Syriens). Et dans un reb-

ondissement de dernière minute, la Cour européenne des droits de

l'Homme a stoppé dans la soirée l'expulsion de l'un d'entre eux, un demandeur d'asile irakien, en prenant une mesure d'urgence provisoire qui a donné de l'espoir à l'association d'aide aux réfugiés Care4Calais. "Cela signifie qu'il est désormais possible pour les six autres de faire des demandes similaires.

Nous sommes tellement soulagés", a réagi l'association sur Twitter.

## CANADA-DANEMARK Le Canada et le Danemark résolvent leur différend frontalier concernant une île arctique

Le Canada et le Danemark sont parvenus mardi à résoudre leur différend frontalier vieux d'un demi-siècle concernant une petite île dans l'océan Arctique, décidant de la partager avec une frontière terrestre.

Le ministre canadien des Affaires étrangères a précisé dans un communiqué que l'accord permettrait aussi de moderniser la frontière maritime de 1973 à moins de 200 milles nautiques en mer de Lincoln et celle sur le plateau continental au delà des 200 milles en mer du Labrador.

L'île, appelée Tartupaluk en groenlandais et Hans en anglais, se trouve dans le canal Kennedy situé dans le détroit de Nares. Nichée entre le Groenland, un territoire autonome danois, et l'île canadienne d'Ellesmere, elle mesure environ 1,2 km, n'a ni habitant, ni faune ou flore. Le ministère a ajouté que l'accord continuerait de garantir la liberté de mouvement pour les Inuits des deux côtés de la frontière, lesquels pourront continuer de chasser, de pêcher et de se livrer à des activités culturelles.

## USA La protection des juges de la Cour suprême renforcée avant des décisions importantes

Le Congrès américain a adopté mardi une loi renforçant la protection des juges de la Cour suprême, à quelques jours de décisions cruciales sur le droit à l'avortement et les armes à feu.

Mercredi dernier, un Américain très lourdement armé avait été arrêté près du domicile du juge conservateur Brett Kavanaugh en banlieue de Washington qu'il voulait tuer avant de se suicider.

Lors de son interrogatoire, il avait entre autres déclaré aux enquêteurs être en colère contre la Cour suprême après la fuite début mai d'un projet d'arrêt sur l'avortement.

Le texte laissait entendre que la plus haute juridiction des Etats-Unis était prête à enterrer sa décision historique de 1973 dans laquelle elle a reconnu le droit des femmes à avorter, ce qui a déclenché des manifestations à travers le pays, y compris devant le domicile de plusieurs juges.

La décision finale de la Cour sur ce dossier, ainsi qu'une autre sur le port d'armes, est attendue d'ici le 30 juin, faisant craindre une nouvelle montée de tensions.

"Aujourd'hui, nous envoyons un signal clair aux radicaux de gauche: vous ne pouvez pas intimider les juges de la Cour suprême", a affirmé le chef des républicains à la Chambre, Kevin McCarthy juste avant l'adoption du projet de loi qui étendra la protection dont bénéficient les juges à l'ensemble de leur famille. Le texte, qui a déjà passé l'étape du Sénat, doit désormais être signé par Joe Biden.

## ARGENTINE L'Argentine retient des membres d'équipage d'un avion cargo vénézuélien

Une vingtaine de membres d'équipage iraniens et vénézuéliens d'un avion cargo immobilisé depuis huit jours en Argentine sont désormais obligés de rester à la disposition de la justice dans ce pays, les autorités examinant d'éventuels liens des Iraniens avec les Gardiens de la révolution.

Après avoir ordonné la rétention "pour une durée de 72 heures" supplémentaires des passeports de cinq membres d'équipage iraniens, logés dans un hôtel près de Buenos Aires, la justice argentine a demandé mardi à ce que les 14 Vénézuéliens qui étaient à bord demeurent dans le pays.

Le Boeing 747, arrivé du Mexique à Cordoba (Argentine) le 6 juin et transportant des pièces automobiles, appartient à Emtrasur, filiale de la compagnie aérienne publique vénézuélienne Conviasa, qui fait l'objet de sanctions américaines.

L'appareil, naguère propriété de la compagnie iranienne Mahan Air, elle aussi soumise à des sanctions américaines, est immobilisé depuis mercredi à l'aéroport Ezeiza de Buenos Aires, après avoir tenté de se rendre en Uruguay.

Après l'atterrissage en Argentine, "des informations ont été reçues d'organisations étrangères qui ont mis en garde sur l'appartenance d'une partie de l'équipage à des sociétés liées aux Gardiens de la révolution iraniens", a expliqué lundi le ministre argentin de la Sécurité, Anibal Fernandez.

Les contrôles en Argentine ont aussi détecté "des choses qui n'étaient pas logiques".

L'appareil avait "déclaré un équipage plus petit que celui qui a voyagé et cela a conduit à une enquête", selon M. Fernandez.

## NICARAGUA Managua autorise l'entrée de troupes russes et américaines pour des exercices militaires

Le Parlement du Nicaragua a donné son feu vert mardi à l'entrée dans le pays de militaires étrangers, notamment russes et américains, pour participer à des exercices conjoints avec l'armée nicaraguayenne.

Le président Ortega avait demandé récemment ce feu vert "de manière urgente", alors que Washington a manifesté son opposition à l'arrivée de militaires russes dans la région.

Le Parlement, dominé par les partisans du gouvernement du président Daniel Ortega, a approuvé par les votes de 78 des 91 députés l'entrée sur le territoire nicaraguayen de militaires et de matériels aériens et navals de Russie, des Etats-Unis et de sept autres pays d'Amérique latine durant le deuxième semestre 2022.

Le sous-secrétaire d'Etat américain

pour l'hémisphère occidentale, Brian Nichols, est "désinformé", a asséné le président de la Commission de défense nicaraguayenne, Filiberto Rodriguez.

M. Nichols a qualifié de "provocation dangereuse" l'invitation faite à des militaires russes, y compris s'il s'agit d'exercices à but humanitaire, dans le contexte de l'invasion lancée par Moscou en Ukraine.

"Nous avons entendu dans les médias +pipelette+ (en référence à la presse d'opposition) que ce Monsieur des Etats-Unis dit que le Nicaragua ouvre les portes du continent américain à la Russie: ou il est désinformé, ou il ne se souvient pas, ou il ne sait pas" que des militaires américains entrent aussi dans le pays, a déclaré M. Rodriguez.



## JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN Spectacles et remise de prix

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de remise des prix du Concours pour Enfants lancé dernièrement par le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi, à l'occasion de la Journée de l'Enfant africain, le 16 juin de chaque année.

A cette occasion, les lauréats de ce concours, à savoir Maria Aïssa Widadi de Ghardaïa, Chaima Nasser de M'sila et Abderrahmane Takli de Tizi-Ouzou ont reçu des tablettes électroniques pour leurs expressions écrites sur le "Rêve de l'enfant africain".

Cette cérémonie a été marquée par plusieurs spectacles de chant et de musique et un programme artistique riche et varié.

Un spectacle intitulé "l'Afrique: mon continent et j'en suis fier" a été présenté par "le théâtre de Hdidouane pour enfants", fruit d'une formation théâtrale dont 22 enfants ont bénéficié durant une année, dans les domaines de l'interpré-

tion, de la comédie et de la chorégraphie, à travers une scénographie qui exprime l'attachement de l'enfant algérien à son continent.

Un spectacle de marionnettes exécuté avec brio par la narratrice Nahla Zine a eu un franc succès auprès des enfants.

Dans ce cadre, la ministre de la Culture a salué dans son allocution l'initiative du TNA de consacrer un programme spécial pour la célébration de cette journée notamment à travers la représentation du Théâtre Hdidouane pour enfants, affirmant œuvrer à la généralisation d'écoles de théâtre similaires dédiées aux enfants au niveau national en vue de développer leurs capacités créatives".



## ORAN

### Trois festivals artistiques nationaux et internationaux programmés



La ville d'Oran accueillera dans les jours à venir trois festivals artistiques nationaux et internationaux, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la culture et des arts de la wilaya. Les trois festivals artistiques coïncident avec la 19e édition des Jeux méditerranéens prévue du 25 juin au 6 juillet, a indiqué le chef de service activités cultu-

relles à la Direction de la culture et des arts de la wilaya, Nori Mekhissi, soulignant que le ministère de la Culture et des Arts a décidé de les organiser durant cette période pour renforcer les activités culturelles et artistiques programmées au profit du public et des visiteurs de la wilaya d'Oran, notamment les participants à cette manifestation sportive méditerranéenne.

Dans ce contexte, le ministère de la Culture et des Arts a décidé de transférer à la wilaya d'Oran l'organisation de deux festivals artistiques, précédemment programmés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes, à savoir le festival international de danses populaires

qui se tiendra du 30 juin au 5 juillet, avec la participation de troupes artistiques de plusieurs pays, et la 13e édition du festival national de la chanson Raï. Le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran accueillera, du 26 au 28 juin, la 13e édition du festival de la chanson oranais, avec la participation de plusieurs figures de ce genre et de la musique bédouine et stars de la chanson raï dont Houari Benchenet, a-t-il indiqué.

Le ministère de la Culture et des Arts avait annoncé, début de l'année en cours, la préparation d'un programme culturel de proximité spécial, intensif et diversifié pour accompagner la 19e édition des JM d'Oran,

ainsi que l'organisation de festivals culturels et artistiques, en plus que d'autres initiatives en vue de valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel de la ville d'Oran, avec la mobilisation de nombreuses structures et équipements culturels pour cet important événement sportif.

"Cet événement sportif important est une opportunité pour promouvoir et faire connaître la culture algérienne et une occasion de mettre en lumière la ville d'Oran, son histoire, son patrimoine culturel matériel et immatériel et ses grandes contributions à l'enrichissement de la culture de la Méditerranée", a-t-on souligné.

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia  
NIF : 096206019213142

### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°16/2022

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **AMENAGEMENT ET REVETEMENT de la voie longeant l'école des cadets vers la route de SETIF.**

- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

#### A - OFFRE TECHNIQUE :

Déclaration à souscrire.  
Déclaration de Probité (Voir la déclaration jointe en annexe)  
Instruction au soumissionnaire  
Registre de commerce  
Statut de l'entreprise légalisée  
Certificat de Qualification et de classification professionnelle dans le domaine des travaux publics -Catégorie Quatre ou plus cours de validité.  
Attestation fiscale  
Carte d'immatriculation fiscale (NIF)  
Cazier judiciaire acte n° 03 (moins de trois mois)  
Extrait de rôle apuré  
Mise à jour CNAS apurée ou échéancier  
Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier  
Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier  
Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, HURL,...etc.)  
Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès-verbaux de réceptions provisoires des 03 dernières années, signées par le maître de l'ouvrage  
Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise légalisées.  
Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté  
Planning et délai global de réalisation  
Référence bancaire de l'entreprise

#### B - OFFRE FINANCIERE :

Soumission  
Le cahier des prescriptions spéciales  
Le bordereau des prix unitaires  
Le devis quantitatif et estimatif

- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous double enveloppe cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°16/2022**  
**AMENAGEMENT ET REVETEMENT de la voie longeant l'école des cadets vers la route de SETIF.**  
**SOUSSION A NE PAS OUVRIR**

- La date limite de réception des offres est fixée à quinze jours (15) à 12 H 00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP  
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.  
- L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

## LITTÉRATURE

### Le prix Orange du livre en Afrique pour le Tunisien Yamen Manai



Le Tunisien Yamen Manai a reçu mardi le prix Orange du livre en Afrique pour son roman "Belabime", sur un adolescent de la région de Tunis en pleine révolte.

Remis à Dakar dans la soirée, le prix récompense depuis 2019 un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié par un éditeur du continent, en l'occurrence les éditions Elyzad.

Yamen Manai, 42 ans, ingénieur de formation, vit en France depuis ses 18 ans.

Le roman, court, dépeint la violence familiale subie par une bonne partie de la jeunesse tunisienne, à travers l'histoire d'un garçon de 15 ans incarcéré pour avoir tué son père.

"Entre fureur, rage et passion, le narrateur dénonce la barbarie et les maux qui gangrènent sa société, depuis la cellule familiale ainsi

que l'école, jusqu'aux institutions politiques", a souligné le jury dans un communiqué.

"Pour cette quatrième édition, 57 romans ont été proposés par 39 maisons d'édition basées dans 15 pays d'Afrique francophone", a-t-il ajouté.

Les cinq autres finalistes venaient du Bénin, du Cameroun, du Mali, de Mauritanie et de Tunisie.



# APRÈS UNE PANNE INFORMATIQUE L'espace aérien suisse "est rouvert" après une fermeture de plusieurs heures

L'espace aérien suisse "est rouvert", a annoncé mercredi Skyguide, l'entreprise chargée du contrôle aérien dans le pays alpin, après une fermeture totale de tout le trafic à cause d'une panne informatique de plusieurs heures.



"Le problème technique chez Skyguide a été résolu et la fermeture de l'espace aérien a été levée à 08H30 (06H30 GMT Ndlr).

L'espace aérien suisse est rouvert et les opérations de vols au-dessus de la Suisse ainsi qu'aux aéroports de Genève et de Zurich reprennent", écrit Skyguide dans un tweet, sans préciser l'origine de la panne.

Plus tôt, Skyguide avait annoncé la panne "aux premières heures de la matinée" et fermé totalement l'espace aérien suisse "pour des raisons de sécurité".

Une mesure qui interdisait tout survol du pays et a

forcé des avions à se détourner vers des aéroports dans les pays voisins.

Skyguide "déclare cet incident et ses conséquences pour ses clients, partenaires et passagers des aéroports de Genève et de Zurich".

L'aéroport international de Genève a annoncé le premier sur Twitter une reprise progressive du trafic aérien peu après 07H00 GMT.

"Bon ne nouvelle! Le trafic aérien a repris progressivement depuis 08H30 (06H30 GMT Ndlr).

Plusieurs vols sont annulés. Les voyageurs sont priés de vérifier auprès de leur compagnie si leur vol est

maintenu", a tweeté Genève Aéroport.

L'aéroport de Zurich, l'autre grand hub aérien, tweetait pour sa part que "les opérations de vol ont repris".

"Les opérations de vol sont programmées à 50% de capacité jusqu'à 09H30 et 75% après 09H30".

"Nous recommandons aux passagers de prêter attention aux informations de vol de leur compagnie aérienne", précise le tweet.

Selon l'agence ATS-Keystone, des vols internationaux à destination de la Suisse ont été détournés notamment vers l'aéroport de Milan dans le nord de l'Italie.

## ESPACE

### L'Ouganda va lancer son premier satellite en septembre

L'Ouganda va placer son premier satellite en orbite basse en septembre prochain, a annoncé mardi le ministre des Finances, Matia Kasaija. Cette opération, qui se fera depuis la Station spatiale internationale, s'effectuera en collaboration avec la NASA, l'agence spatiale américaine, a-t-il précisé.

Selon M. Kasaija, une station au sol située à Mpoma (sud) recevra les données de ce satellite baptisé PearlAfricaSat-1. Ces données "serviront à la météorologie, à la surveillance environnementale, à la planification urbaine, à l'exploration des minéraux et à la gestion des catastrophes entre autres", a indiqué le ministre.

## APPLE

### La firme à la pomme va devenir la plateforme du championnat nord-américain de football

L'intégralité des matches de la Major League Soccer (MLS), le championnat nord-américain de football, sera diffusée à partir de 2023 et pendant 10 ans aux seuls abonnés de l'Apple TV app, a annoncé mardi la plateforme, qui poursuit ses investissements dans le sport après le base-ball. "L'app Apple TV diffusera en exclusivité tous les matchs de la MLS en direct à partir de 2023", et jusqu'en 2032, écrit Apple dans un communiqué, en précisant que l'offre s'adresse aux abonnés "du monde entier". Apple mise à long terme sur le ballon rond alors que les Etats-Unis, le Canada et le Mexique accueilleront la Coupe du monde 2026.



Aucun montant ne figure dans le communiqué mais d'après le site spécialisé Sports Business Journal, Apple aurait accepté de payer un montant minimum garanti de 250 millions de dollars par saison. D'après

le site, la MLS reste en négociations avec des chaînes comme ESPN et Fox pour diffuser certains matches. Le géant américain défend une offre qui permettra "pour la première fois" aux fans "d'accéder au même endroit à l'intégralité de la ligue professionnelle d'un sport majeur". Les abonnés en tribune d'une des 28 franchises de MLS se verront offrir l'intégralité de l'offre.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU  
DAIRA DE DRAA BEN KHEDDA  
COMMUNE DE TIRMITINE

# AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

Le président de l'assemblée populaire de Tirimtine lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour ;  
REALISATION DES TRAVAUX DU PROJET ; Revêtement en Béton Bitumineux du chemin menant au village THALA HADAM sur 1 500 ML.  
Le présent avis d'appel d'offre est adressé aux entreprises publiques et privées justifiant les conditions d'éligibilités suivantes ;

- Qualification Hydraulique activité principale catégorie 4 ou plus.
- Ayant réalisés un projet similaire d'un montant égale à 15 000 000.00 Da et plus.

#### OBS :

Les entreprises qualifiées et intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau de marché de la commune.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées en indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière) selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre cachetée et anonyme, comportant la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

#### 01/Le dossier de candidature contient :

Déclaration de candidature jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée, Déclaration de probité jointe en annexe dûment remplie, signée et cachetée et datée, Statut par les sociétés,

Documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire, Certificat de qualification et de classification en cours de validité,

Bilans des 03 dernières années, approuvés par les services des impôts et références bancaires, Références professionnelles du soumissionnaire (attestations de bonne exécution) délivrées par le maître de l'ouvrage public.

**N.B :** Conformément à l'article 69 du décret présidentiel 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

#### A- Une offre technique, comprenant :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.
- Le planning et le délai de d'exécution.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet, dûment justifiés par les cartes grises et assurances pour le matériel roulant et les factures d'achat pour les autres ou PV de l'huissier de justice.
- Liste des moyens humains justifiés par les affiliations CNAS, diplômes et certificats de travail.
- Mémoire technique justificatif joint en annexe, rempli, signé, cacheté et daté, faisant ressortir la méthodologie de travail à adopter par rapport à la réalisation du projet.
- Plan de charge joint en annexe rempli, signé, cacheté et daté
- Cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé et daté et revêtu de la mention manuscrite «lu et accepté».

#### C- Une offre financière, comprenant :

- La lettre de soumission renseignée, signée, cachetée et datée.
- les bordereaux des prix unitaires renseignés, signés, cachetés et datés.
- détail quantitatifs et estimatifs, renseignés, signés, cachetés et datés.

- Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes et spécifications figurant au cahier des charges.

Les offres doivent être déposées(BOMOP) auprès du bureau de marchés de la commune à la date correspondant au dernier jour de la de préparation des offres avant 10h heure, si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financière aura lieu au siège de la commune de à la même date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h 30.

Candidat et les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis se déroulera au siège de la commune.

Conformément à l'article 99 du décret 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics les soumissionnaires resteront par leur offres pendant la durée de 03 mois + délais de préparation des offres.

# Programme de la soirée

**TF1 20:10**

**HPI**



Un motard a tiré sur le commandant Roxane Acher, qui enquêtait en secret sur la mort de Romain Destat. La balle n'a heureusement touché aucun organe vital, mais lors de l'opération pour la lui retirer, elle a perdu beaucoup de sang. Roxane se trouve entre la vie et la mort. L'équipe de Karadec est dessaisie de l'affaire en raison de sa proximité avec la victime. Mais Karadec et Morgane ne sont pas du genre à abandonner aussi vite. Ils se rendent au centre médico-légal où ils découvrent le cadavre du docteur Facchin, qui était le principal suspect des enquêtes.

**France 2 20:10**

**France 2022**



Alors que les stratégies politiques se sont mises en place pour les multiples batailles du second tour, les journalistes Léa Salamé et Laurent Guimier reçoivent les principaux leaders politiques. A cette occasion, ils débattent avec eux des grands sujets qui font l'actualité (écologie, pouvoir d'achat, sécurité, chômage, énergie, ruralité, culture, questions internationales, etc.). Les différents invités répondront également aux questions de la communauté des 200 Français(e)s connecté(e)s en visioconférence à l'émission.

**France 3 20:10**

**La stagiaire**



Le corps d'un homme est retrouvé au fond d'un ravin. Tout indique, sur place, que l'on a voulu faire croire à un accident. Constance Meyer et Boris Delcourt découvrent que la victime était un homme déterminé : passionné de l'étude des oiseaux et fervent défenseur de leur protection. Mais surtout, un père célibataire prêt à tout pour comprendre pourquoi son fils adolescent le fuyait et avait une attitude étrange depuis quelque temps. Nos juges tentent de retracer les dernières heures de la victime pour essayer de comprendre ce qui l'a conduit à sa perte.

**CANAL+ 20:00**

**Super Pumped : La face cachée d'Uber**



Eddy Cue, vice-président des services logiciel d'Apple, découvre que les informaticiens d'Uber espionnent sciemment leurs clients grâce à un logiciel ad hoc. Tim Cook, le pdg du géant de l'informatique, menace d'exclure l'application Uber de l'Apple Store. Travis est convoqué au siège à Cupertino pour s'expliquer. Pendant ce temps, l'ingénieur Susan Fowler décide de changer de service chez Uber pour échapper au harcèlement sexuel de son supérieur direct.

**6 20:10**

**De l'autre côté du périph'**



Un matin, près d'un vieux tripot clandestin dans une cité de Bobigny, est retrouvé le corps sans vie de la femme du très influent Jean-Éric Chaligny, premier patron de France au centre d'un climat social extrême qui secoue la France depuis quelques semaines. Ce matin-là, deux mondes radicalement opposés vont alors se croiser : Ousmane Diakité, policier de la section financière de Bobigny, et François Monge, capitaine de la fameuse police criminelle de Paris. Leur enquête va les emmener d'un côté à Paris et son syndicat patronal, de l'autre en banlieue de Bobigny et ses affaires clandestines.

## Jeux

**Samourai-Sudoku n°2561**

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

		7	6					3			
		1		5		2					
	3	7			5						
8			5	9	2		1				
9		3		6				4			
	6		1	8	4			9			
		6			4	8					
8		6			3						
2			4	3							

3				4	8						
	7		6			4					
			6				8	9			

					5	1					
					2	1					
					8	3					
9				8	6				8		
	2		1			9		1		8	
		7				2	1				
	5		6	7	4				9		
3			9		5						1
7			3	1	8				4		
	1	3				8					
			5			1			3		
			4	9							5


Horizontalement:

- 1 - Blanchisseuse
- 2 - Artistes du Moyen-Age
- 3 - Mouvement de la mer - Descendant
- 4 - Poème lyrique - Moquerie
- 5 - Attacha - Voiture à cheval
- 6 - Principes rigides
- 7 - Dieu de la bise - En ce lieu
- 8 - Amour de Zeus - Livres religieux
- 9 - Surveiller - Joie de supporter
- 10 - Retours de vague - Outil de dessin

Verticalement:

- A - Cafetier
- B - Matière de mèche - Trou pour la poutre
- C - Blouse de marin - Cité bourguignonne
- D - Durée d'existence - Particules
- E - Réfuter - Choisira
- F - Bouclier d'index - Bien partis
- G - Bigarrai - Appel urgent
- H - Très important
- I - Personnel réfléchi - Luminosité
- J - Troublé - Déesse d'Egypte

**"Ceux qui rendent une révolution pacifique impossible rendront une révolution violente inévitable."**

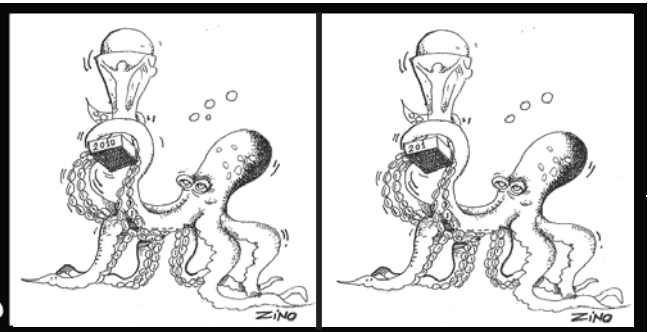
**John Kennedy**



**Mots croisés n°2561**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Zerreaux**







## JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN-2022

# Le pôle sportif de Sig fin prêt pour abriter une partie des compétitions (ministre)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebtag, a affirmé mardi depuis Mascara que le pôle sportif de la commune de Sig était fin prêt pour abriter une partie des compétitions des Jeux méditerranéens d'Oran 2022.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Mascara, M. Sebtag a précisé que le pôle sportif de Sig est fin prêt pour abriter une partie des compétitions des Jeux méditerranéens d'Oran-2022, d'autant que cette structure sportive, explique-t-il, donne la plus belle image de la wilaya de Mascara, de la ville de Sig et de l'Algérie en général, ce qui traduit "les capacités des Algériens à organiser ce genre de manifestations".

Cette structure sportive est la fierté de la wilaya, et transformera la région en un pôle sportif à l'Ouest du pays, a-t-il ajouté.

Le ministre a indiqué que ce pôle est l'une des structures de réserve pour abriter le Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, ajoutant qu'il est concerné, à l'instar d'autres structures sportives, par la visite des représentants de la Confédération africaine de football (CAF) en vue de le qualifier pour abriter des matches de la compétition continentale.

Il a souligné que son département ministériel procédait à un recensement de toutes les structures sportives du secteur devant abriter des compétitions sportives continentales et internationales, le pôle sportif de Sig étant inclus dans cette liste.

La plateforme de réservation électronique des billets s'inscrit dans le cadre de la modernisation du secteur de la jeu-

nesse et des sports et de la numérisation de l'ensemble du système administratif, a-t-il dit, faisant savoir que 43 structures sportives ont été incluses dans cette plateforme électronique pour abriter les compétitions des Jeux Méditerranéens d'Oran.

Le ministre a appelé les habitants de la wilaya de Mascara à adhérer à l'effort national visant à transmettre la véritable image de notre pays et de notre peuple hospitalier ainsi que nos capacités à organiser des compétitions aux niveaux continental et international.

S'exprimant lors d'une rencontre avec des représentants d'associations sportives et de jeunes de la wilaya, M. Sebtag a souligné que "les clubs sportifs de notre pays sont tenus d'ancre l'esprit de citoyenneté et d'entraide chez la jeunesse algérienne", ajoutant que "les clubs sportifs et les associations de jeunes doivent contribuer à l'édification d'une société équilibrée".

"Dotée de plusieurs structures sportives, la wilaya de Mascara pourrait devenir un réservoir d'élites sportives dans les différentes disciplines", a-t-il mis en avant. Il a annoncé, dans ce sillage, que son département prendra en charge les préoccupations des autorités de wilaya à savoir la réhabilitation du stade de "l'union africaine" de Mascara ainsi que la finalisation des travaux de réalisation



d'un circuit de cyclisme. Le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est rendu également au pôle sportif "Djebar Mohamed" à Sidi Said et l'Ecole régionale de l'équitation "Gotni Kada" dans la commune de Mascara. Il s'est enquis dans le cadre de cette visite de l'avancement des travaux de réalisation d'une salle omnisports, a inspecté le stade de l'Union africaine en sus du circuit de cyclisme dans la même

localité. Le ministre a supervisé l'attribution des agréments à nombre d'encadreurs au centre de vacances ainsi que les décisions d'insertion des jeunes employés dans le cadre des contrats DAIP et des décisions de promotion de plusieurs cadres de son secteur, outre la distribution de matériels pédagogiques au profit de quelques structures sportives.

## Toutes les infrastructures de transport de base sont prêtes (ministre)



Le ministre des Transports, Abdellah Moundji a affirmé, mardi à Oran, que toutes les infrastructures de transport de base sont fin prêt pour la 19e édition des Jeux méditerranéens qu'abritera la capitale de l'Ouest du pays du 25 juin au 6 juillet prochain. Le ministre a indiqué, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya en compagnie du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi que l'ensemble des structures de transport de base y compris la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran "Ahmed Benbella" et le port d'Oran sont prêts pour la 19e édition Jeux méditerranéens, faisant observer qu'il y a "une vision prospective de ces structures à l'horizon 2030 et 2040".

"Le secteur des transports accompagne cette vision et objectivement par l'appui de plans de transport pour un nombre de navette aériennes et maritimes que nous renforcerons prochainement par le transport urbain", a-t-il déclaré dans ce sens.

En ce qui concerne l'investis-

sement dans le secteur des transports, M. Moundji a signalé la réception, jusqu'à présent, de 23 dossiers d'investissement dans les transports aérien et maritime dont certains ont eu l'accord de principe, invitant, dans le sillage, ces investisseurs à "se rapprocher du ministère de tutelle pour compléter leurs dossiers".

Au passage, il a rappelé la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'acquisition de 15 avions et le renforcement de la flotte maritime "qui revêt une dimension importante dont l'objectif est de soutenir la flotte algérienne et permettre l'Algérie, à travers ses infrastructures de dimension internationale, à savoir les ports, les aérogares, de bénéficier d'une base et d'un espace économique considérables", relevant que son département a entamé les procédures préliminaires.

M. Moundji a souligné également que son département ministériel œuvre à apporter son soutien au ministère du Tourisme et de l'Artisanat pour pro-

duire la "destination Algérie" à travers un partenariat des compagnies aériennes et différents moyens de transport. Lors de sa visite à la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran "Ahmed Benbella" à Es-Sénia, le ministre a insisté sur l'amélioration de l'exploitation et de la gestion de cette infrastructure ainsi que sur la bonne prise en charge des passagers nationaux et étrangers, ou encore les pèlerins.

La nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran se veut la "porte d'entrée" de l'Algérie, à la faveur des Jeux méditerranéens où elle devra accueillir la majorité des délégations et les participants sportifs à cette manifestation sportive internationale.

A noter l'achèvement des essais techniques de la nouvelle aérogare de l'aéroport qui a touché 31 lots, à l'instar des cabines télescopiques (passerelles), les escalators, le matériel de climatisation, les pompes, la sonorisation, l'éclairage intérieur et extérieur, les carrousels et autres. La capacité de traitement de cette nouvelle aérogare, réalisée par l'entreprise Cosider construction, est estimée à 3,5 millions de passagers/an extensible à 6 millions.

Cet édifice dispose d'une zone de transit s'étendant sur une superficie de 4.000 mètres carrés et fonctionnant aux standards internationaux.

L'éclairage à l'intérieur de cette structure vitale utilise l'énergie solaire. Une structure qui se distingue, à l'échelle africain, comme étant le premier aéroport utilisant cette nouvelle technique. A noter l'installation à la toiture de 4.550 panneaux photovol-

taïques de haute qualité sur une superficie de 14.500 mètres carrés, permettant la récupération de 25 pour cent d'énergie solaire pour alimenter l'aérogare d'Oran.

Cette aérogare dispose d'un parking de trois (3) étages d'une capacité de 1.200 véhicules, de même qu'un autre parking à l'extérieur de même capacité.

Le ministre s'est rendu par la suite à l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO) pour visiter différentes structures et services commerciaux y compris le projet d'extension du terminal à conteneurs dont les travaux ont été achevés.

Cette plateforme est mise à la disposition de l'EPO depuis mars dernier, en attendant l'acquisition des équipements, à savoir deux engins de manutention et de levage pour le chargement et le déchargement des conteneurs des navires, 7 autres engins de pesage et de transfert de conteneurs du quai vers le terminal, ce qui permettra une grande mobilité et une dynamique pouvant contribuer à l'accroissement des activités du port.

Une fois mis en exploitation, ce terminal permettra de traiter, dans une première étape, 500.000 conteneurs/an pour atteindre, progressivement, 1 million prévus pour les toutes prochaines années, selon les explications fournies.

Le ministre a reçu des explications concernant les travaux de réalisation du projet de la double liaison reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest sur une distance 26 kilomètres, dont la réception du premier tronçon (8 kilomètres) est prévue pour ce mois en cours, soit avant le début de la 19e édition des Jeux méditerranéens.

## Lancement d'une application électronique "Visit Oran" pour la promotion touristique

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Yacine Hamadi a procédé mardi à Oran au lancement d'une application électronique "Visit Oran" visant à faire connaître les atouts touristiques de la wilaya en prévision des Jeux méditerranéens abrités par la capitale de l'Ouest algérien du 25 juin au 6 juillet 2022.

"Ce service a été mis en œuvre par des cadres du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, concrétisant le 25e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatif à la transition numérique et à l'utilisation des technologies modernes", a indiqué M. Hamadi, dans une déclaration à la presse en marge du lancement de cette nouvelle application électronique en compagnie du ministre des Transports, Abdallah Moundji, au niveau de l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration.

Cette application, a précisé le ministre, sera généralisée au reste des wilayas du pays et sera couronnée par la mise en ligne d'un portail national électronique des itinéraires touristiques dans l'ensemble territoire national, soulignant que cette application, qui se télécharge sur Playstore du téléphone mobile, permettra d'accomplir un meilleur service envers les invités d'Oran lors des Jeux méditerranéens 2022.

L'application, éditée dans trois langues: arabe, anglais et français, contient dix rubriques, dont "La porte de la ville d'Oran", "Hôtels", "Restaurants", "Lieux de visite", "Découverte", "Itinéraires touristiques" et "Services", est susceptible de faire découvrir les monuments et les sites archéologiques, touristiques, culturels et historiques à travers une visite virtuelle de la ville via des images. D'autre part, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a présidé une cérémonie de remise de certificats de formation à des bénévoles de la 19e édition des JM.



## JM-ORAN-2022/ FOOTBALL (U18) Slatni : "Notre objectif est de se qualifier pour les demi-finales"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 18 ans (U18) Mourad Slatni, a fixé comme demi-finale, l'objectif de son équipe au tournoi des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran (25 juin - 6 juillet), tout en relevant la difficulté de la mission face à des adversaires de haut niveau, qui constitue le groupe de l'Algérie.

" Nous avons hérité d'un groupe relevé. On ne peut pas choisir nos adversaires, à nous de bien se préparer en conséquence et étudier comme il se doit, les points forts et faibles de l'Espagne, la France, et du Maroc.

Notre objectif est de se qualifier pour les demi-finales, mais pour y parvenir, il faudra réaliser de grosses prestations face à de très bonnes et fortes sélections.

Si on parviendra à gagner nos matchs tout en développant du beau jeu, ce serait l'idéal pour nous", a indiqué à l'APS, le coach des U18.

Lors des JM-2018 disputés à Tarragone (Espagne), l'Algérie avait terminé à la 6e place au classement, à l'issue de sa défaite au match de classement face à la France (1-0).

Versés dans le groupe A, les Algériens débutteront le tournoi d'Oran face à l'Espagne (tenant du titre), avant de défier le Maroc, puis la France.



Le groupe B est composé quant à lui de l'Italie, de la Grèce, de la Turquie, et du Portugal.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales.

Slatni a relevé l'importance de réussir le premier match: " face à l'Espagne, dont le style de

jeu n'est plus à présenter, nous devons être forts physiquement et procéder par bloc médian.

Nous devons être bien concentrés et évacuer tout stress qui peut nous faire jouer un mauvais tour.

Perdre la confiance est l'ennemi du joueur".

Appelé à évoquer la préparation pour ces JM, Slatni ne semble pas satisfait.

"La préparation a été quelque peu perturbée d'autant que nous n'avons pas bénéficié de l'ensemble de nos joueurs.

Nous avons joué peu de matchs amicaux, mais cela peut être à notre faveur.

Nous sommes excités à l'idée d'aborder ce tournoi méditerranéen, j'espère que nous serons épargnés par les blessures", a-t-il expliqué.

Sur le plan de l'effectif, l'ancien défenseur international a regretté le fait que chaque sélection participante ne peut présenter qu'une liste de 18 joueurs, selon le règlement du tournoi, "ce qui reste insuffisant eu égard au calendrier du tournoi", a-t-il estimé.

" La liste définitive des 18 joueurs sera arrêtée cinq jours avant la réunion technique.

Nous serons soumis à un rythme élevé durant la compé-

tion, avec un seul jour de récupération entre nos matchs, ce qui est très insuffisant.

J'aurais aimé bénéficier de plus de 18 joueurs pour pouvoir gérer la situation, car ce sera vraiment difficile de jouer trois matchs en six jours", a-t-il exploré.

Et d'enchaîner: " La liste sera composée de 11 joueurs évoluant en Algérie et 7 à l'étranger.

Nous avons l'ambition de faire bonne figure chez nous et devant notre public".

Pour le tournoi, la sélection algérienne des U18 sera amoindrie par l'absence de trois joueurs: " Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC) et Anis Ouchouache (Amiens/ France), touchés au ligament croisé et qui ont déclaré forfait.

Nous avons appelé l'avant-centre Yannis Lagha (Olympique Lyon/ France), mais il ne peut pas venir, car il est en plein pourparlers avec son club pour signer son premier contrat professionnel", a souligné Mourad Slatni.

Enfin, le coach national va vivre son premier tournoi majeur en tant qu'entraîneur principal: "Après avoir vécu plusieurs tournois en tant qu'adjoint, les JM d'Oran constitueront mon premier rendez-vous majeur comme entraîneur principal.

Je suis confiant et excité à la fois.

La majorité des joueurs me connaissent, ce qui reste un avantage pour nous", a-t-il conclu.

La sélection nationale des U18 a entamé un regroupement le 14 juin avant de prendre ses quartiers au niveau du village méditerranéen le 26 juin 2022.

## Betrouni : "En 1975, la défaite était interdite pour nous en finale face à la France"

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de sa génération, Omar Betrouni, surnommé l'homme des derniers instants, est revenu avec émotion sur la médaille d'or remportée par l'équipe nationale aux dépens de la France (3-2), lors des Jeux méditerranéens JM-1975 d'Alger, à quelques jours des JM-2021 (reportés à 2022) d'Oran (25 juin - 6 juillet).

"Nous avons réussi nos débuts dans la compétition en battant la France (1-0), un succès qui nous a permis de croire en nos chances.

Nous avons disposé ensuite de la Grèce (5-0) et de l'Egypte (1-0).

En demi-finales, nous avons éliminé une coriace équipe de Tunisie (2-1, a.p).

A l'issue de la qualification en finale, les autorités nous ont exigé la médaille d'or", a indiqué à l'APS Betrouni.

Sous la houlette du sélectionneur national Rachid Mekhloufi, l'équipe nationale s'est présentée dans ce tournoi méditerranéen avec des joueurs qui étaient sous les drapeaux, à l'exception de Betrouni, âgé à l'époque de 26 ans.

"J'étais le seul joueur civil.

Le staff technique était à la recherche d'un ailier droit, ils ont fait appel à mes services tout en me confiant le brassard de capitaine, chose qui m'a beaucoup honoré. C'était mon premier tournoi majeur avec la sélection", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner: " le tournoi de football était très suivi par les autorités locales, il y avait un grand engouement populaire. Nous étions sous les feux de la rampe.

Dans un premier temps, les responsables nous ont exigé la médaille de bronze, ils ne vou-

laient pas nous mettre de pression, mais au fil de la compétition notre objectif était revu à la hausse".

Le 6 septembre 1975, l'Algérie entière avait les yeux braqués sur cette grande finale, un événement qui est resté dans la mémoire collective des Algériens.

"La finale s'est jouée dans un stade plein à craquer. C'était une finale spéciale pour tout le peuple algérien, d'autant qu'en face il y avait un adversaire qui s'appelle la France.

La défaite était interdite pour nous, on a parlé entre nous les joueurs sur l'importance de remporter le tournoi et offrir la médaille d'or à l'Algérie, sous le regard de l'ancien président de la République Houari Boumédiène".

Menés au score (1-0) à la mi-temps, les "Verts" se devaient de réagir, pour éviter une défaite qui serait considérée, le cas échéant, comme un drame national.

"Alors que nous étions menés à la mi-temps (1-0), le Président a dépêché aux vestiaires son responsable de protocole Abdelmadjid Aïahoum et nous a lancé un message court et assez clair: le Président vous a dit qu'il n'est pas question que la Marseillaise (l'hymne français, ndlr) retentisse aujourd'hui au stade.

En tant que capitaine, j'avais dit aux joueurs qu'il faudrait continuer à croire jusqu'au sifflet final de l'arbitre".

Après la pause, Mokhtar Kaoua a égalisé pour l'Algérie (71e), avant que les Français ne reprennent l'avantage (2-1) à la 76e minute, plongeant ainsi l'enceinte olympique dans la stupeur.

Loin de se décourager, les Algériens ont égalisé par Betrouni (90e), avant que Menguelti n'of-

frait la victoire aux siens dans la prolongation (108e).

"Sur le plan émotionnel, nous avons vécu des moments forts devant notre public.

Franchement, on ne croyait pas, au fond de nous, remporter la médaille d'or.

Pendant cette finale, Le légendaire slogan "One, Two, Three, Viva l'Algérie" avait retenti une des premières fois.

Au coup de sifflet final, c'était une joie indescriptible et inoubliable, cette victoire symbolique face à la France avait été fêtée dans une grande liesse populaire".

Cette médaille d'or avait permis à Betrouni de franchir un palier sur le plan personnel: " Cette consécration m'avait beaucoup boosté, pu isqu'une année plus tard (1976) j'avais remporté un triplé historique avec le MC Alger: Championnat-Coupe d'Algérie- Coupe d'Afrique des clubs champions".

Appelé à évoquer l'aspect organisationnel de ces JM-1975, Betrouni n'a pas tari d'éloges sur ceux qui avaient "veillé au bon déroulement de cet événement".

"Les JM-1975 s'étaient déroulés dans des conditions exemplaires, rien n'a été laissé au hasard. Les délégations étrangères ne manquaient de rien. Les organisateurs étaient à la hauteur de l'événement. Il fallait donner une bonne image du pays, treize ans après l'indépendance". Enfin, Betrouni (72 ans) n'a pas omis de lancer un message à la sélection nationale des U18, appelée à représenter l'Algérie au rendez-vous d'Oran: " Je leur demande de rester bien concentrés sur leur sujet pendant le tournoi et donner le meilleur d'eux mêmes, je leur souhaite beaucoup de succès".

APS

### Le programme du tournoi de football

Le programme du tournoi de football des Jeux méditerranéens JM-2022 d'Oran prévus du 26 juin-5 juillet à Sig, Ahmed Zabana, et Mers El-Hadjadj:

#### 1re journée (Dimanche 26 juin):

**Groupe A:**  
Stade Sig: Algérie - Espagne 17h00  
Stade Sig: France - Maroc 20h00

**Groupe B:**  
Stade Ahmed-Zabana: Italie - Portugal 20h00  
Stade Mers El-Hadjadj: Grèce - Turquie 20h00

#### 2e journée (Mardi 28 juin):

**Groupe A:**  
Stade Sig: Algérie - Maroc 17h00  
Stade Ahmed-Zabana: Espagne - France 20h00

**Groupe B:**  
Stade Sig: Portugal - Turquie 20h00  
Stade Mers El-Hadjadj: Italie - Grèce 20h00

#### 3e journée (Jeudi 30 juin):

**Groupe A:**  
Stade Ahmed-Zabana: Algérie - France 20h00  
Stade Mers El-Hadjadj: Maroc - Espagne 20h00

**Groupe B:**  
Stade Sig: Portugal - Grèce 17h00  
Stade Sig: Turquie - Italie 20h00

#### Demi-finales (Samedi 2 juillet):

Stade Sig: 1e Gr.A - 2e Gr.B 17h00

Stade Sig: 1e Gr.B - 2e Gr.A 20h00

#### Match de classement 3e place (Lundi 4 juillet):

Stade Ahmed-Zabana: perdant demi-finale 1 - perdant demi-finale 2 19h00

#### Finale (Mardi 5 juillet):

Complexe Olympique: vainqueur demi-finale 1 - vainqueur demi-finale 2 20h00.

## LIGUE 1 (34E ET DERNIÈRE JOURNÉE/ MISE À JOUR) ESS-USMA pour boucler la saison 2021-2022



L'ES Sétif recevra vendredi l'USM Alger dans son ancre du 8-mai 1945 (18h00), dans le cadre de la mise à jour de la 34e et dernière journée du championnat de Ligue 1 de football, un rendez-vous qui viendra clôturer la saison 2021-2022.

L'Entente (7e, 51 pts), qui reste sur une large victoire décrochée mardi à domicile face au NA Hussein-Dey (5-1), aura à cœur de terminer la saison sur une bonne note et rejoindre le Paradou AC à la 6e place au tableau.

Cette dernière rencontre de la saison sera sans enjeu pour l'USMA (4e, 57 pts), qui est assurée de terminer parmi le quatorze de tête, et du coup représenter l'Algérie, en compagnie de la JS Saoura, à la

prochaine édition de la Coupe de la Confédération de la CAF.

Cette rencontre qui devait se jouer samedi, a été reportée suite au décès du milieu de terrain international A' de l'USMA Bilal Benhamouda, survenu vendredi dans un tragique accident de la circulation.

Le club algérois se présentera lors de ce match avec des joueurs issus de la réserve et de la catégorie des moins de 19 ans (U19).

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	70	34 Champion (C1)
2). JS Kabylie	61	34 Qualifiée en C1
3). JS Saoura	60	34 Qualifiée en C3
4). USM Alger	57	33 Qualifiée en C3
5). CS Constantine	55	34
6). Paradou AC	54	34
7). ES Sétif	51	33
--). MC Alger	51	34
9). ASO Chlef	50	34
--). US Biskra	50	34
11). MC Oran	46	34
12). HBC-Laïd	45	34
--). NC Magra	45	34
14). RC Arbaâ	43	34
15). O. Médéa	36	34 Relégué en Ligue 2
16). NA H-Dey	22	33 Relégué en Ligue 2
17). RC Relizane	20	34 Relégué en Ligue 2
18). WA Tlemcen	13	34 Relégué en Ligue 2.

## LIGUE 1 (30E J/ MISE À JOUR) L'ESS lamine le NAHD 5-1

L'ES Sétif s'est imposée largement face au NA Hussein-Dey 5-1 (mi-temps : 1-0), en match disputé mardi soir au stade du 8-mai 1945 de Sétif, dans le cadre de la mise à jour de la 30e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Le jeune attaquant sétifien Bekrar a lancé le récit dès la 5e minute de jeu.

En seconde période, le Nasria s'est effondré en encaissant quatre buts signés Nemdil sur penalty (51e), Kendouci (53e), Bekrar qui signe le doublé (58e), et Darfalou (63e).

Le NAHD a sauvé l'honneur grâce à Akkiz (78e). A l'issue de cette victoire,

L'Entente, qui met fin à une mauvaise série de quatre matchs sans victoire, rejoint le MC Alger à la 7e place au tableau avec 51 points chacun, alors que le Nasria, relégué en Ligue 2 amateur depuis plusieurs semaines déjà, reste scotché à la 16e place (22 pts).

L'ESS aura à disputer un dernier match en retard, vendredi à domicile face à l'USMA (18h00), pour le compte de la mise à jour de la 34e et dernière journée du championnat.

Ce match qui n'aura aucune incidence sur le classement final, marquera la fin de la saison footballistique 2021-2022.

## ALGÉRIE

### Tlemcen abritera la première édition de la Coupe du monde des académies de football

La ville de Tlemcen abritera, du 23 juillet au 3 août prochains, la première édition de la Coupe du monde des académies de football avec la participation de 32 clubs représentant une vingtaine de pays, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

L'Algérie sera représentée par l'occasion par cinq formations, en tête l'Académie de football du Mouloudia de Mansourah (Tlemcen), club organisateur de l'événement en collaboration avec la direction locale de la jeunesse et des sports, ainsi que le ministère de la tutelle, a indiqué à l'APS le président de ce club, Sidi Mohamed Kazitani.

"Chacune des régions du pays (Centre, Ouest, Est, Sud-Ouest et Sud-Est) sera représentée par un seul club, mais nous pouvons faire appel à d'autres académies au cas où nous enregistrons des déficiences des participants ayant confirmé leur participation pour une raison ou

une autre", a-t-il expliqué. Parmi les invités du tournoi, la République arabe sahraouie démocratique (RASD) qui sera présente par deux équipes des villes de Smara et Dakhla, qui avaient déjà séjourné à Tlemcen, il y a quelques mois, dans le cadre de leurs échanges avec le Mouloudia de Mansoura, selon la même source.

Evoquant les circonstances du lancement de cette première Coupe du monde des académies de football, Kazi Tani a indiqué avoir été inspiré par les Coupes du monde "Coca Cola et Danone" dédiées aux jeunes talents, saluant au passage le concours des services du ministère de la jeunesse et des sports, ainsi que la Fédération algérienne de football.

Il a, en outre, fait savoir qu'un riche programme culturel, scientifique, artistique et touristique a été établi par les organisateurs de la compétition au profit des hôtes de l'Algérie.

## ESPAGNE (TROPHÉE JOAN-GAMPER) FC Barcelone-AS Rome le 6 août au Camp Nou

Le FC Barcelone, vice-champion d'Espagne de football, rencontrera les Italiens de l'AS Rome, le samedi 6 août au stade Camp Nou dans le cadre du trophée Joan-Gamper. L'entraîneur portugais de la Roma José Mourinho aura l'occasion de revenir au Camp Nou, lui qui avait occupé le poste d'entraîneur-adjoint du Néerlandais Louis van Gaal à Barcelone entre 1996 et 2000.

La dernière visite du Portugais dans l'antre mythique du FC Barcelone remonte à 2013 lorsqu'il était entraîneur entre 2010 et 2013 du Real Madrid, l'ennemi juré des Blaugrana.

Mourinho était au cœur d'une intense rivalité avec le club catalan subissant sur cette pelouse du Camp Nou l'une des défaites les plus humiliantes de sa carrière, 5-0 en novembre 2010.

Le "Special One" entraîne depuis l'été 2021, l'AS Roma avec lequel il a gagné la première édition de la plus petite des compétitions européennes, la Ligue Europa Conférence (C4) le 25 mai.

Ce retour du double vainqueur de la Ligue des champions (2004, 2010) en Catalogne s'effectue dans le cadre du trophée Joan-Gamper, un match amical de pré-saison organisé par le FC Barcelone contre un club différent chaque année en hommage au fondateur suisse du Barça. Le Barça et l'AS Roma débiteront ensuite leurs championnats respectifs en Espagne et en Italie le week-end du 13 août.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE TISSEMSILT DAÏRA DE TISSEMSILT COMMUNE DE TISSEMSILT Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15-247 du Dhou el Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales apparu à DKNEWS le 09/05/2022 et المصروف الأجر le 09/05/2022 qu'à l'issue de l'analyse des offres la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres propose au service contractant d'attribuer provisoirement les projets aux soumissionnaires indiqué ci-dessous.

N°	Intitulé de l'opération	L'entreprise retenue	Montant de l'offre Après correction (DA)	NIF	Délai de réalisation	Note obtenue	Observation
01	Réhabilitation d'éclairage public à travers les quartiers et les boulevards de la ville de Tissemsilt	Kaddouri Mohamed	4.248.064.63 DA	174381700044471	02 mois	44.50	Moins disant
02	Achèvement des travaux de réhabilitation d'éclairage public à travers les quartiers et les boulevards de la ville de Tissemsilt	Taibi Djilali	7.952.204.00 DA	166381300058172	06 mois	42.66	Moins disant
	Réhabilitation réseau d'assainissement de l'agglomération de Beni Maida commune de Tissemsilt						Infructueuse
	Déplacement de la conduite des eaux usées à côté du siège de trésorier de wilaya						Infructueuse

Les soumissionnaires ayant participé à cet avis sont invités à se rapprocher de la commune de Tissemsilt bureau des marchés pour consulter le PV du choix de l'entreprise durant les 03 jours prendre à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire des marchés.

Et conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 02 Dhou el Hidja 1436 correspond au 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les recours éventuels à rencontre de la présente décision peuvent être introduits auprès de monsieur le président de la commission de marchés publics de la commune de Tissemsilt durant 10 jours à compter de la parution du présent avis.

DK NEWS

Anep : 2216011418 du 16/06/2022



**INTER  
Lukaku, les négociations vont démarrer !**

De nouveau en échec à Chelsea, l'attaquant Romelu Lukaku (29 ans,

44 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) travaille depuis plusieurs semaines sur un éventuel retour à l'Inter Milan. Toutes les parties se montrent ouvertes à cette possibilité et le journaliste Fabrizio Romano révèle que les Nerazzuri vont désormais entamer les négociations directes avec le club londonien au sujet d'un prêt payant, probablement avec option d'achat. Le salaire du Belge sera aussi évoqué.

Aux dernière nouvelles, les Blues réclamaient un prêt payant de 25 millions d'euros avec une option d'achat obligatoire fixée à 76 M€. Un tarif élevé que le club lombard va tenter de négocier à la baisse.

**LIVERPOOL  
Mané d'accord avec le Bayern**

A un an du terme de son contrat, Sadio Mané (30 ans, 51 matchs et 23 buts toutes compétitions cette saison) n'a jamais été aussi proche d'un départ de Liverpool pour le Bayern Munich. Ce mercredi, le journaliste spécialisé dans le mercato, Fabrizio Romano, confirme d'ailleurs un accord verbal entre l'ailier sénégalais et le club allemand. Les deux parties ont trouvé un terrain d'entente pour une collaboration de trois saisons, soit jusqu'en juin 2025. Un salaire annuel de 20 millions d'euros brut attend l'ancien Messin en Bavière.



**BARCELONE  
Nouvelle offre à venir pour Lewandowski**

Mis sous pression par l'arrivée dans la course du Paris Saint-Germain et de Manchester United (voir ici), le FC Barcelone va contre-attaquer dans le dossier Robert Lewandowski (33 ans, 46 matchs et 50 buts toutes compétitions cette saison).

Déjà d'accord avec l'attaquant du Bayern Munich sur son futur contrat (voir ici), le club catalan a effectué une première offre de 32 millions d'euros rejetée par le cadavre bavarois, qui tente de retenir le Polonais jusqu'au terme de son bail en juin 2023. Malgré leurs moyens financiers limités, les Blaugrana vont revenir à la charge et sont en train de préparer une nouvelle offre, nous apprend Bild ce mercredi.

Alors que les Roten attendraient 50 M€ pour éventuellement revoir leur position, le montant de cette proposition n'a pas fuité.



**ITALIE  
Donnarumma sur les nerfs...**

Fragilisé après une fin de saison manquée au Paris Saint-Germain, Gianluigi Donnarumma (23 ans, 47 sélections) n'est pas au mieux avec sa sélection. Le gardien italien a de nouveau montré un visage très inquietant lors de la débâcle du champion d'Europe en Allemagne (5-2), mardi, en Ligue des Nations. De quoi l'irriter au moment de répondre à un journaliste.

"C'est la deuxième fois que je me trompe ? C'est quand l'autre ?, a pesté le Transalpin pour la Rai. Tu parles du match contre le Real Madrid avec une faute ? Eh bien, si tu veux me rejeter la faute, je prends mes responsabilités, même si je parle au nom de l'équipe et pas individuellement parce que j'ai dit que vous apprenez de vos erreurs et cela s'applique également à moi. Vous me posez ces questions..."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général,  
responsable de la publication  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction

**A. CHERBAL**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.47.97»  
**FAX** : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 023.38.48.00  
**FAX** : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL.** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## GOVERNEMENT

### Le Président Tebboune met fin aux fonctions du ministre des Finances Abderrahmane Raouya

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, mardi, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et chargé le Secrétaire général du ministère des Finances, Brahim Djamel Kessali, d'assurer l'intérim, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"En vertu des dispositions de l'article 91, alinéa 7, de la Constitution, et après consultation du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et chargé le Secrétaire général du ministère des Finances, Brahim Djamel Kessali, d'assurer l'intérim", lit-on dans le communiqué.

### CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE Le Président Tebboune nomme Mustapha Hidaoui comme président

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé, mardi, M. Mustapha Hidaoui au poste de président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé, mardi, Mustapha Hidaoui au poste de président du Conseil supérieur de la jeunesse", précise le communiqué.

### RÉUNION DES MINISTRES DES AE AFRICAINS ET DES PAYS NORDIQUES L'Algérie abritera la 20<sup>e</sup> édition

L'Algérie abritera en mai 2023 la 20<sup>e</sup> réunion des ministres des Affaires étrangères africains et leurs homologues des pays nordiques, a annoncé mardi le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Cette décision "consensuelle" a été prise à l'occasion de la 19<sup>e</sup> édition de ladite réunion, tenue mardi à Helsinki (Finlande) avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

"La décision a été prise au terme d'une séance à huis clos durant laquelle plusieurs ministres africains, notamment du Niger, de l'Afrique du Sud, du Nigeria et de la Tanzanie ont proposé, dans le cadre de la pratique de rotation gouvernant le fonctionnement de ce Groupe, que l'Algérie abrite et dirige les travaux de la 20<sup>e</sup> édition prévue l'an prochain", indique un communiqué du ministère. Selon la même source, cette proposition, "qui a suscité le désistement de trois pays africains ayant envisagé de soumettre leurs candidatures pour accueillir cet événement, a été vite appuyée par la Finlande et applaudi par les participants qui se sont félicités de l'émergence d'un consensus aussi rapidement et aussi facilement sur un sujet qui nécessite d'habitude de larges et longues consultations".

A cette occasion, le chef de la diplomatie algérienne a exprimé ses "vifs remerciements" à ses homologues des pays africains et nordiques pour cette marque de confiance "qui témoigne de la crédibilité dont jouit l'Algérie aux niveaux continental et global au regard de ses contributions dans la promotion de la paix et ses efforts visant à porter la voix de l'Afrique au sein de toutes les instances internationales".

Tout en assurant qu'elle sera honorée d'assumer cette responsabilité, M. Lamamra a affirmé que l'Algérie "ne ménagera aucun effort pour assurer le succès de cet important rendez-vous dans le prolongement des conclusions positives de la réunion d'Helsinki".

### Lamamra met en valeur les efforts de l'Afrique dans la prévention des conflits

Par ailleurs, M. Lamamra, qui a co-présidé avec son homologue finlandais, Pekka Haavisto, les travaux de la première séance de la 19<sup>e</sup> réunion des chefs de la diplomatie africains et nordiques, consacrée aux questions de paix et de sécurité dans le monde avec un accent particulier sur l'Afrique, a mis en exergue "les efforts déployés par le continent en matière de prévention et de résolution des conflits et plaidé en faveur d'un soutien plus conséquent de la communauté internationale", relève le ministère. La même source précise que "Lamamra a notamment souligné que les menaces sécuritaires qui sévissent actuellement en Afrique, à l'image du terrorisme, de l'extrémisme violent, de la criminalité transnationale, et des différents types de conflits, y compris ceux induits par les changements climatiques, sont toutes de portée et d'impact globaux et, par conséquent, appellent des réponses plus concertées dans le cadre d'approches inclusives basées sur le respect mutuel et la coopération (...)".

"Dans cette perspective, M. Lamamra a indiqué que les partenariats établis avec l'Afrique ne doivent pas être réduits à de simples rapports entre donateurs et bénéficiaires, mais plutôt doivent être conçus et perçus comme un effort stratégique profondément ancré dans les principes

d'égalité, d'appropriation, de coopération et de solidarité entre divers acteurs dont la sécurité collective est tributaire de la stabilité et de la prospérité de chacun d'entre eux", a-t-on ajouté de même source.

Partant de ce constat, Ramtane Lamamra a invité les pays nordiques à soutenir davantage les mécanismes de l'Union africaine en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits, ainsi que la concrétisation des projets structurants identifiés dans le cadre du NEPAD et de l'Agenda 2063 tendant à accélérer l'intégration et le développement de l'Afrique, selon le document.

"Enfin, M. Lamamra a abordé la nécessité de renforcer les institutions multilatérales, à leur tête l'Organisation des Nations unies, pour promouvoir un multilatéralisme plus égalitaire fondé sur les normes et les principes du droit international, tout en soulignant l'impératif de mettre un terme à l'injustice historique de la marginalisation de l'Afrique sur la scène internationale et dans les cadres de la gouvernance mondiale", conclut le ministère. Pour rappel, ce forum, regroupant un nombre croissant de ministres africains avec leurs homologues nordiques, a été mis en place en 2001 et tient depuis des réunions annuelles consacrées aux questions d'actualité dans la perspective de renforcer le dialogue et la coopération face aux défis contemporains.

### ALGÉRIE-TCHAD

### M. Benabderrahmane reçoit le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration, M. Idriss Dokony Adker qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. "Lors de ces entretiens, les deux parties ont évoqué les relations historiques entre l'Algérie et le Tchad, tout en affirmant leur volonté commune d'œuvrer ensemble au renforcement de la coopération

entre les deux pays dans tous les domaines et à l'activation des mécanismes de coopération bilatérale", précise le communiqué. La rencontre a été l'occasion "de passer en revue les opportunités de coopération sécuritaire entre les deux pays notamment dans les domaines de la formation", souligne le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud.

### ALGÉRIE-QATAR

### Le Premier ministre reçoit le président du Conseil d'administration de la Ligue des Affaires qatarie

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, le président du Conseil d'administration de la Ligue des affaires qatarie, Cheikh Faïçal Bin Qassim Al-Thani, et la délégation l'accompagnant dans sa visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors de la rencontre, les deux parties ont convenu d'accélérer la cadence de l'action bilatérale en vue de concrétiser les résultats de la visite qu'a effectuée le président de la République, M. Ab-

delmadjid Tebboune, au Qatar en février dernier, laquelle et qui a été sanctionnée par une Déclaration conjointe établissant une véritable feuille de route pour booster le partenariat entre les deux pays", ajoute-t-on de même source. Dans ce cadre, les deux parties ont évoqué "les grandes opportunités d'investissement qu'offre le marché algérien, particulièrement dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme, de la santé, des transports et autres domaines prometteurs avantageux pour les deux parties".

### JUSTICE

### Cour d'Alger: une peine de 20 ans de prison ferme requise contre l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khelil

Le Procureur général près la cour d'Alger a requis, mardi, une peine de 20 ans de prison ferme contre l'ancien ministre de l'Energie Chakib Khelil dans l'affaire Sonatrach et du Groupe italien Saipem. Une amende de 2 millions de DA a été requise contre l'accusé avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à son encontre en septembre 2019, et la confiscation de ses biens meubles, de ses avoirs bancaires ainsi que ceux des membres de sa famille. Quant à l'ancien PDG du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane et son adjoint Abdelhafidh Fighouli, une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une

amende d'un (1) million de DA a été requise à leur encontre. Le Procureur général a également requis une peine de 4 ans de prison ferme et un (1) million de DA à l'encontre de l'ancien directeur des affaires juridiques du groupe Sonatrach, Boumediene Abbas. Les accusés sont poursuivis pour des délits de dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conclusion de marchés publics contraires à la réglementation en vigueur notamment la passation du marché de réalisation du complexe gazier d'Arzew (Oran) en 2008, qui a été accordé au Groupe italien Saipem au détriment d'une société émiratie sur instruction de

l'ancien ministre, Chakib Khelil. Une peine de 10 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA ont été requises à l'encontre des représentants du groupe italien Saipem. Le Procureur général a requis une peine de 3 ans de prison ferme et une amende de 200.000 DA à l'encontre des autres accusés, à savoir des cadres des Douanes et des transitaires avec confiscation de leurs biens immobiliers et bancaires. Une amende valant le double des factures gonflées dont le montant dépasse selon l'expertise réalisée les 9 millions USD, a été requise à l'encontre des personnes morales.

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

### Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine (MDN)

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également déjoué des tentatives d'introduction de plus de sept (7) quintaux de kif traité à travers les frontières avec le Maroc, durant la période du 8 au 14 juin, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 08 au 14 juin 2022, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées

à travers tout le territoire national", précise la même source, relevant que dans le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'ANP ont arrêté quatre (04) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national".

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2<sup>e</sup>me et 3<sup>e</sup>me Régions militaires (RM), 06 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à 07 quintaux et 19 kilogrammes de kif

traité", indique le communiqué, ajoutant que "19 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession 05 kilogrammes de la même substance et 48352 comprimés psychotropes, lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezam et Djanet, 156 individus et saisi 17 véhicules, 38 groupes électrogènes, 21 marteaux-piqueurs, 30 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute le communiqué, relevant que "21 autres individus ont été appréhendés et 19 fusils de chasse, 03 pistolets automatiques, 31065 paquets de tabacs, 28 tonnes de denrées alimentaires destinées à la

contrebande, ont été saisis à Ouargla, El-Oued, M'sila, Biskra et Ghardaïa". En outre, "les Gardes-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande d'immenses quantités de carburants s'élevant à 75409 litres à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras", selon la même source, précisant que dans un autre contexte, "les Gardes-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (84) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 152 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".